

Boumerdes

43 étudiants blessés dans un accident de la circulation

P05

LE CARREFOUR
Le journal du citoyen 24ème année **D'ALGERIE**

N°7297 - MERCREDI 1er OCTOBRE 2025 - 20 DA - EDITION NATIONALE

Après la note du bâtonnier aux robes noires

Les avocats crient à la violation du droit à la liberté d'expression

P03

Le Hamas examine la proposition de paix de Trump pour Ghaza

«Aucun droit légitime aux Palestiniens»



Lire en page 03

P07

ORAN

Premier Centre pour enfants autistes à Oran
Etude en phase finale et lancement des travaux à la fin 2025

EHU d'Oran

Formation sur la prise en charge de la maladie de Crohn

Projet du Parc Habibaland

Le wali demande la levée de tous les obstacles



Pour vos annonces publicitaires, naissances, anniversaires, félicitations, etc...

Contactez le Carrefour d'Algérie au: Oran - Fax: 041 30 73 41

Tél: 05 52 12 22 21 - 07 71 31 19 93 - Alger - Tél: 0541 66 53 51 - email: lecarrefourdoran@yahoo.fr

Invalides de la Guerre et des ayants droit

Tacherift visite le Centre national d'appareillage



Le ministre des Moudjahidine et des Ayants droit, M. Abdelmalek Tacherift, a effectué, lundi, une visite d'inspection au Centre national d'appareillage des invalides de la Guerre de libération nationale et des ayants droit, sis à Douéra (Alger), a indiqué un communiqué du ministère. Au cours de cette visite, M. Tacherift s'est enquis des missions du Centre en matière de prise en charge sanitaire, psychosociale des invalides de la guerre de libération nationale, notamment en ce qui concerne leur accompagnement et leur prise en charge globale. A cette occasion, le ministre a inspecté les différents

services et départements du Centre, où il a écouté des explications sur les prestations médicales fournies, telles que la "physiothérapie naturelle, la rééducation motrice et fonctionnelle à l'aide d'équipements médicaux modernes, ainsi que l'appareillage des invalides en divers dispositifs médicaux aidant à la mobilité et améliorant leur qualité de vie". M. Tacherift a également présidé une cérémonie de distinction de moudjahidine et ayants droit, ainsi que d'une victime de mines antipersonnel, en reconnaissance de leurs immenses sacrifices pour la patrie, lit-on dans le communiqué.

Coïncidant avec le 10ème anniversaire de sa création

L'AASD tient sa quatrième AG



L'Académie algérienne des sciences et technologies (AASD) a tenu, lundi à Alger, sa 4ème assemblée générale qui coïncide avec le 10ème anniversaire de sa création. A cette occasion, le président de l'AASD, Mohamed Hichem Kara, a présenté les principaux points du bilan annuel de l'Académie, notamment le lancement d'un appel à candidatures pour l'attribution de quatre prix thématiques, concernant des domaines d'intérêt national (intelligence artificielle, sécurité alimentaire, planification urbaine et risques majeurs, chimie et environnement). Il est également revenu sur la participation de l'Académie à l'élaboration du rapport relatif à la stratégie nationale de recherche et d'innovation, ainsi que sur la

conclusion de plusieurs accords internationaux bilatéraux, et son adhésion à des réseaux prestigieux d'académies des sciences, outre l'organisation de nombreuses conférences générales et spécialisées, de même que le parachèvement du processus d'admission de nouveaux membres. Dans le même contexte, l'Académie a présenté cette année aux hautes autorités des propositions sur des questions d'intérêt national, telles que "le rôle des mathématiques dans la société", "la réduction de la fuite des cerveaux", "l'accès aux données et informations scientifiques" et "le projet de source de lumière synchrotron" qui bénéficie d'un intérêt particulier des pouvoirs publics, indique M. Kara.

Ministère de la Communication

Réunion de coordination avec des responsables du secteur



Le ministre de la Communication, M. Zouhir Bouamama, a présidé, lundi, une réunion de coordination avec le Directeur général (DG) de la Société d'impression d'Alger (SIA), le DG de l'Algérienne du papier (ALPAP) et le liquidateur de la Société de gestion des participations de l'Etat dans la presse et la communication, a indiqué un communiqué du ministère. Cette réunion s'inscrit dans le cadre de la série de réunions de coordination initiées par le ministre de la Communication avec les responsables

des institutions du secteur. La rencontre a été "l'occasion d'évoquer les préoccupations des responsables de ces établissements, qui ont principalement porté sur la problématique de la disponibilité du stock de papier journal pour couvrir les besoins de la prochaine période, la situation financière critique de ces imprimeries et la mise à jour des approches proposées pour leur restructuration, à l'instar du projet de la Société nationale d'impression (SNI)", précise le communiqué.

Agence algérienne de promotion de l'investissement

Nouvel espace dédié au signalement des infractions

L'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) a annoncé, hier lundi dans un communiqué, la mise en place d'un nouvel espace numérique dédié au signalement des infractions, visant à renforcer les principes de transparence et de confiance dans le dispositif de l'investissement. Le lancement de cet espace intervient «dans le cadre des efforts continus de l'agence visant à améliorer le climat de l'investissement, à renforcer les principes de transparence et de confiance, ainsi qu'à promouvoir une culture d'intégrité et de responsabilité», a précisé la même source.

Cette initiative a pour objectif, selon l'AAPI, de permettre à «l'ensemble des parties prenantes (employés, investisseurs, porteurs de projets, etc...) de signaler, en toute confidentialité, tout comportement illégal, pratique inappropriée, tentative de corruption ou dépassement pouvant survenir lors de la réalisation des procédures liées à la concrétisation des projets d'investissement». Dans ce cadre, l'agence a invité les parties concernées à effectuer le signalement de ces infractions via le lien <https://services.aapi.dz/index?service=infractions>.

Madrid

L'Algérie prend part au Salon international «Fruit Attraction»

L'Algérie prend part à la 17ème édition du Salon international des fruits et légumes et des techniques agricoles modernes (Fruit Attraction 2025), qui se tiendra à Madrid du 30 septembre au 2 octobre prochain, sous l'égide du ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, a indiqué lundi un communiqué du ministère. L'Algérie sera représentée par "17 entreprises et exportateurs nationaux spécialisés dans la production et la commercialisation de fruits frais et secs, de légumes, ainsi que

de fruits saisonniers et de produits agricoles conformes aux normes internationales de qualité les plus élevées", précise le communiqué. Cette initiative s'inscrit dans le cadre des efforts du ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, visant à faire connaître les produits agricoles algériens et à renforcer leur présence sur les marchés européens et internationaux. Le Salon "Fruit Attraction 2025" est considéré comme l'un des événements mondiaux majeurs dans son domaine.

LE CARREFOUR
LE JOURNAL DU CITOYEN **D'ALGERIE**

EDITE PAR LA SARL EDIMARCOM-DIST
Au Capital de 100.000 DA

Direction - Rédaction - Administration
16, Bd Docteur Benzerdjeb - ORAN
Tél: 041 30 73 39 / Fax: 041 30 73 41
Président Directeur Général
Lazreug Mohamed

Directeur de la Publication
Abdellah BOUHALI

Directeur Technique
Benyoucef Mohamed

Conception PAO
Le Carrefour d'Algérie
Bureau de Mostaganem
Tél: 045 41 73 80
Impression Ouest
Société d'Impression de l'Ouest
Zone Industrielle - d'Es-Sénia

Diffusion Ouest: Le Carrefour d'Algérie

«Pour votre Publicité, s'adresser à:
L'Entreprise Nationale de Communication,
d'Edition et de Publicité» Agence ANEP
01, Avenue Pasteur Alger.

Tél: 020 05 20 91 / 020 0510 42
Fax: 020 05 11 48 - 020 05 13 45
02 05 13 77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz

ANEP ORAN

agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siteweb: www.lecarrefouralgerie.dz
E-mail: lecarrefouroran@yahoo.fr

Tous les manuscrits et les photos remis
au journal ne peuvent faire l'objet
d'aucune réclamation.

Le Hamas examine la proposition de paix de Trump pour Ghaza

«Aucun droit légitime aux Palestiniens»

Par B.Habib

Ce que mijote le «nouveau ancien» plan américain de paix à Ghaza... S'agit-il au fait d'un nouveau plan ou de plan bis? Ecarté par les Etats-Unis et Israël des négociations sur la paix à Ghaza, le chef de file de la résistance palestinienne, le Hamas, se veut d'ores et déjà sceptique. Il paraît loin d'être convaincu des «intentions» des propositions contenues dans ce plan de paix. Pour lui, le plan de paix de 20 mesures qui lui a été répercuté par le Qatar et l'Egypte «ne comporte aucun droit légitime aux Palestiniens». Raison essentielle qui fait qu'il aurait été conçu à la hâte ou parachuté pour tenter d'apaiser le climat entre Israël et le Qatar, après l'attentat perpétré contre les chefs du Hamas à Doha. Parainé par les Etats-Unis et dévoilé la veille par le président Donald Trump et le Premier ministre israélien, Benjamin Netanyahu, ce plan de paix ne serait finalement que «copié collé» des anciens plans échoués tant il n'arrange pas les Palestiniens ni dans la forme, encore moins dans le fond. Qu'attend-on d'un plan de paix dont le moins que l'on puisse dire est qu'il est partial? Il s'agit pourtant d'un plan censé du reste mettre fin à la guerre qui ravage la bande de Ghaza depuis près de deux ans. Le Hamas, l'un des acteurs principaux de ce plan, n'a pas encore donné de réponse. Mais que contient réellement l'accord de paix à Ghaza de Donald Trump? Pour la première fois, Netanyahu accepte l'offre de paix à Ghaza, des Etats Unis. C'est ce qui fait certes rassurer les Palestiniens, non sans éveiller toutefois des soupçons sur l'absence du Hamas aux négociations. Lors d'une conférence de presse conjointe à la Maison blanche, Donald Trump a affirmé que les deux dirigeants étaient «au-delà de très proches» d'un accord de paix longtemps jugé inaccessible, expri-

mant l'espoir que les combattants du Hamas accepteraient également la proposition. Le Premier ministre du Qatar et le chef des renseignements égyptiens ont transmis les propositions américaines au Hamas qui n'a pas été impliqué dans les cycles de négociation menant à ce plan. «Les négociateurs du Hamas ont déclaré qu'ils examineraient ces propositions de bonne foi et fourniraient une réponse», a déclaré, mardi à Reuters, un responsable au fait des discussions. Donald Trump a averti le Hamas que s'il rejetait son plan de paix, Israël bénéficierait du soutien total des États-Unis pour prendre toutes les mesures qu'il jugerait nécessaires. Le plan prévoit un cessez-le-feu immédiat, un échange de tous les otages retenus par le Hamas contre des prisonniers palestiniens détenus par Israël, un retrait israélien progressif de Ghaza, le désarmement du Hamas et l'instauration d'un gouvernement de transition dirigé par un organisme international. Chez le Hamas, c'est le wait ans see. Il préfère temporiser question d'étudier les répercussions du plan de paix américain sur Ghaza. Il dit qu'il n'a pas encore officiellement donné sa réponse. Il s'agit d'une proposition américaine qui, au-delà du large soutien exprimé par les pays arabes et musulmans, ne semblait pas contenir de nouvelles mesures. Plusieurs des 20 points étaient déjà inclus dans de nombreux accords de cessez-le-feu proposés au cours des deux dernières années, y compris ceux acceptés puis rejetés à différentes étapes par Israël et le Hamas. Une source proche du Hamas a déclaré que le plan était «complètement biaisé en faveur d'Israël» et imposait des «conditions impossibles» visant à éliminer le groupe. «Ce que Trump a proposé, c'est l'adoption complète de toutes les conditions israéliennes qui n'accordent au peuple palestinien et aux habitants de la bande de

Ghaza, aucun droit légitime», a déclaré à Reuters, le responsable palestinien, sous le sceau de l'anonymat. Cependant, un rejet absolu du plan par le Hamas pourrait créer des tensions avec les pays arabes et musulmans qui l'ont accueilli favorablement. Les ministres des Affaires étrangères du Qatar, de la Jordanie, des Émirats arabes unis, de l'Indonésie, de la Turquie, de l'Arabie saoudite et de l'Egypte ont publié, lundi, une déclaration commune, saluant la proposition de Donald Trump et ses «efforts sincères» pour mettre fin à la guerre. À Ghaza, certains Palestiniens ont bien accueilli le plan et estiment qu'il pourrait mettre fin aux bombardements et aux tueries, tout en se demandant s'il mettrait réellement fin au contrôle d'Israël sur la bande de Ghaza. «Nous voulons que la guerre se termine, mais nous voulons que l'armée d'occupation qui a tué des dizaines de milliers d'entre nous s'en aille et nous laisse tranquilles», a déclaré Salah Abou Amr, 60 ans, père de six enfants, originaire de la ville de Ghaza. «Nous espérons que le plan mettra fin à la guerre, mais nous n'en sommes pas sûrs, ni Trump ni Netanyahu ne sont dignes de confiance», a-t-il déclaré à Reuters via une application de chat. Mardi, les forces israéliennes ont progressé plus profondément vers le centre de la ville de Ghaza et intensifié leurs bombardements sur des quartiers résidentiels, forçant davantage de familles à partir, selon des témoins et des médecins. Au moins deux personnes ont été tuées lorsque l'armée israélienne a fait exploser un véhicule chargé d'explosifs dans le camp de réfugiés de Beach, dans l'ouest de la ville de Ghaza, ont indiqué des médecins, tandis que neuf personnes dont une mère et cinq de ses enfants, ont été tuées dans deux attaques distinctes à Deir al Balah, dans le centre de l'enclave et à Khan Younès, dans le sud.

Point de Vue

Par A. Benabdellah
Jalildz62@gmail.com

Plan de paix de Trump, un scénario déjà vu

Les dirigeants de l'UE saluent le plan de Trump pour Gaza et exhortent le Hamas à l'accepter "sans délai". Bien sûr, les dirigeants européens veulent-ils se débarrasser, le plus vite possible, du fardeau palestinien de Ghaza, devenu vraiment, insupportable. Mais, les chefs résistants à Ghaza ne sont pas prêts à brader pour deux sous, leur cause pour laquelle, ils ont subi le plus atroce des génocides du XXIème siècle. Ce plan de paix élaboré par le président Trump viserait, surtout, à trouver une issue salvatrice pour ses allés et ses protégés sionistes, dirigeants de l'entité criminelle, bannis par toute l'humanité. Ces dirigeants sont impliqués dans un processus génocidaire et ainsi, ils devraient, selon toutes les lois internationales concernant les conflits et les guerres, passer par un tribunal qui les fera juger et condamner. Dans les 20 points de plan de paix de Trump, il n'y a aucun qui prévoit le jugement des chefs sionistes, à leur tête le criminel Netanyahu. Les Européens exhortent-ils le Hamas à accepter, urgemment, le plan de Trump parce que les morts et les dégâts en vrac, ne sont pas Européens! Et, si le plan était accepté, qui irait garantir sa mise en application, jusqu'au dernier point? Irait-on donc revivre la grande supercherie de Madrid et d'Oslo? Ils savent bien que les habitants de Ghaza, comme les groupes de résistance armée du Hamas et autres, sont à bout de force et aussi fatigués, au point de ne pas être prêts à supporter davantage de bombardements, de meurtres, de soif et de faim. Pour eux, ça sera l'option facile en l'absence d'autres choix, de «pourvu que ce feuilletton cauchemardesque ait une fin à leur avantage». Si les criminels sionistes ne passeront pas devant la barre de la justice internationale, cela sera une tache noire éternelle, dans les relations internationales. Ce plan de paix de Trump, je le dis et je le redis, va incontestablement et dans ses deux tiers, servir la partie sioniste qui va sortir indemne, sans la moindre inquiétude, suite à une tuerie en série, suivie en direct par tout le monde. Il se pourrait bien qu'il soit un piège, tendu aux groupes de la résistance armée palestinienne, notamment du Hamas. Alors, attention !! Le plan de Trump a été pressément conçu, suite à des fortes pressions internationales. La mobilisation mondiale, notamment la bouderie du discours du gangster Netanyahu à l'ONU par les représentants de plus de 180 pays, était significative et très symbolique, disons doubleuse pour l'entité sioniste comme et pour la «fachosphère» de la Maison blanche.

Après la note du bâtonnier aux robes noires

Les avocats crient à la violation du droit à la liberté d'expression

Par Nadira FOUADAD

Les robes noires se sont indignées face à la note du bâtonnier, Mohamed Baghdadi, réélu récemment pour briguer un nouveau mandat. Les avocats considèrent ceci comme une violation des lois en vigueur, portant un coup fatal à la liberté d'expression. Il faut rappeler que «celle-ci est garantie dans l'article 54 de la Constitution», disent-ils. Le Conseil de l'Ordre «n'hésitera pas à prendre les mesures disciplinaires nécessaires à l'encontre de toute personne qui enfreindrait les textes légaux et réglementaires, encadrant les règles de la pratique professionnelle, en particulier le respect du contenu de cette note et sa mise en application», a écrit le bâtonnier dans la note. Les contestataires s'insurgent contre ces «menaces de sanctions disciplinaires». En effet, le président du Conseil de l'Ordre des avocats d'Alger met en garde les robes noires que «toute apparition médiatique ou sur les réseaux sociaux, dans le but de fournir des consultations juridiques directes ou de

discuter en détail de questions juridiques, constitue une violation manifeste de l'interdiction de la publicité et de l'autopromotion imposée à l'avocat». Toutefois et selon le contenu de cette note, que face au développement rapide des moyens d'information et de communication, au premier rang desquels figurent les chaînes de télévision, la radio et les réseaux sociaux, sur lesquels apparaissent régulièrement plusieurs confrères, sans respecter les procédures légales et les règles déontologiques en vigueur (...), il se «trouve dans l'obligation de rappeler les dispositions légales et réglementaires applicables». C'est ainsi que le bâtonnier élu vient de rappeler les robes noires au respect de l'éthique et de la déontologie pour éviter la dispersion et pour respecter, selon lui, l'exercice de la profession qui est une mission régie par des traditions et des règles strictes. La note du bâtonnier d'Alger a soulevé le mécontentement de certains qui considèrent ceci comme une atteinte à la liberté d'expression. En effet, cette énième note est un rappel à l'ordre, devant certaines "dé-

viations" constatées chez les robes noires. Le bâtonnier les recadre car selon le contenu de cette note rendu officiel, lundi, il s'agit du respect des règles légales et réglementaires relatives à l'exercice de la profession d'avocat, à la déontologie et aux traditions de la profession, notamment en ce qui concerne les apparitions médiatiques et virtuelles. Ceci intervient suite à un constat répétitif de comportements contraires aux principes, aux règles déontologiques et professionnelles qui régissent l'exercice de la profession d'avocat. Me Baghdadi reste catégorique devant ce qu'il a qualifié de déviations que «toute apparition médiatique ou participation à des événements diffusés par les moyens d'information et de communication, y compris les plateformes numériques (...) doit être précédée d'une demande d'autorisation écrite auprès du bâtonnier des avocats (...) afin d'assurer la maîtrise du discours juridique représentant la profession et de la protéger de tout débordement susceptible de nuire à sa réputation ou de porter atteinte aux secrets des justiciables, à l'indépendance

de la justice ou au bon déroulement des procès». Le bâtonnier réitère les conditions d'exercice de la profession d'avocat puisque «l'intégrité de la profession doit être élevée au-dessus de toute pratique commerciale, conformément aux dispositions de l'article 12 de la loi régissant la profession et de l'article 98 du règlement intérieur». Les chaînes de télévision invitent régulièrement sur leurs plateaux des avocats pour donner leurs avis sur certaines questions juridiques ou des questions qui meublent l'actualité. Ceci n'est pas du goût du bâtonnier qui relève que «certains confrères participent à des débats médiatiques et abordent des questions sociales, politiques et autres, qui ne relèvent pas strictement de leur compétence professionnelle et ce, sans qu'ils disposent d'une affiliation déclarée ni d'une qualité officielle dans une activité politique ou associative qui le justifierait». Me Baghdadi considère que ce comportement porte un sérieux préjudice, et «cela place la profession et la qualité de ses praticiens dans des positions qui ne leur conviennent pas».

Pôle & Mic

Par B.Nadir

OPEP+:
Cap sur une
nouvelle hausse

A l'approche de sa réunion du 5 octobre, l'OPEP+ semble se diriger vers une nouvelle augmentation de sa production pétrolière d'au moins 137.000 barils par jour en novembre, selon trois sources citées par Reuters. Cette perspective marque la poursuite d'un virage stratégique entamé en avril: après des années de coupes destinées à soutenir les cours, le cartel mise désormais sur la reconquête des parts de marché. Ce changement intervient dans un contexte de prix instables. Après avoir chuté en début d'année sous les 70 dollars, le baril de Brent a brièvement dépassé les 70 dollars vendredi dernier, soutenu par des attaques de drones ukrainiens sur des infrastructures russes. Mais dès lundi, l'annonce d'une hausse probable de production a provoqué un recul de près de 3,5 % des deux indices de référence. Pour Bjarne Schiel-drop, analyste chez SEB interrogé par Reuters, «le consensus du marché semble être que l'OPEP+ relèvera à nouveau son quota global de 137.000 barils par jour». Il rappelle que la dernière hausse, début septembre, avait été décidée alors que le Brent valait 65,5 dollars: «Le groupe aime bien sûr les prix élevés, mais il est actuellement en train de regagner des parts de marché». La stratégie n'est pourtant pas sans risque. Selon Claudio Galimberti, économiste en chef chez Rystad Energy, cité également par Reuters, «avec l'OPEP+ qui privilégie désormais la part de marché, les fondamentaux s'assouplissent et les inquiétudes concernant une surabondance d'offre dominant». En clair, le marché pourrait rapidement se retrouver saturé si la croissance mondiale ralentit. D'autant que l'OPEP+ peine déjà à atteindre ses propres quotas: elle pompe environ 500.000 barils par jour de moins que ses objectifs officiels, notent les analystes. La troisième tranche de réduction – deux millions de barils par jour – reste en place jusqu'à fin 2026, mais pourrait elle aussi être allégée si la tendance se confirme. Dans ce contexte, la réunion du 5 octobre sera scrutée comme un test grandeur nature. Entre pressions politiques, tensions géopolitiques et arbitrage économique, l'OPEP+ joue une partition délicate: profiter des prix élevés sans casser la dynamique du marché. Une stratégie qui, selon les experts, pourrait bien redessiner l'équilibre pétrolier mondial d'ici l'hiver.

Assises nationales de la CAAR
Le plan de développement
stratégique 2026-2028 au menu

La compagnie algérienne d'assurance et de réassurance (CAAR) a tenu ses Assises nationales, dont les travaux ont notamment permis de mettre en perspective les priorités futures, dans le cadre de la mise en place du plan de développement stratégique 2026-2028, a-t-elle indiqué lundi dans un communiqué. Tenues les 26 et 27 septembre courant, sous la présidence de DG de la compagnie, Hacène Ouberrane, les travaux des Assises ont constitué "un moment fort" de réflexion et d'échanges autour des grandes orientations de croissance de la compagnie, précise ma même source. Les résultats de ces travaux ont notamment permis de "mettre en perspective les priorités futures, dans le cadre de la mise en place du plan de développement stratégique 2026-2028", souligne la CAAR. Rassemblant plus de 300 participants, dont les cadres dirigeants, les directeurs centraux et régionaux, les cadres supérieurs, ainsi que les directeurs d'agences et les agents généraux d'assurance, ce regroupement s'est fixé pour objectifs "le partage des expériences, la valorisation des bonnes pratiques, la définition de leviers d'amélioration de la qualité de service et de modernisation, ainsi que l'adoption d'une feuille de route prospective et opérationnelle destinée à orienter concrètement les actions de la compagnie à moyen terme", explique-t-on. Plusieurs axes ont été abordés par les participants, dont la gouvernance et l'organisation centrale, le réseau et le développement technico-commercial, la digitalisation et la sécurité des systèmes d'information, la recherche et développement et l'innovation ainsi que le renforcement du contrôle interne.

Industrie pharmaceutique

Kouidri souligne les facilités
accordées aux investisseurs

Le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Ouacim Kouidri, a souligné, lundi à El Tarf que des facilités ont été récemment accordées aux opérateurs du secteur de l'industrie pharmaceutique. Le ministre a indiqué, dans une déclaration à la presse à l'issue d'une visite de travail et d'inspection à El Tarf, que ces facilités "ont été introduites par la nouvelle organisation relative aux éléments du dossier de demande d'agrément de nouvelles entreprises de fabrication de produits pharmaceutiques et à la manière de traiter le dossier". M. Kouidri a précisé, dans ce contexte, que "les délais d'agrément préalable des nouvelles entreprises ont été portés à 2 ans3 (au lieu d'un an), ce qui représente, selon lui, une durée "suffisante" pour que l'investisseur puisse accomplir toutes les démarches administratives préalables à l'ouverture de son entreprise". Le ministre a également indiqué que l'exigence de l'expérience professionnelle du technicien pharmacien, en vue de création d'une nouvelle entreprise pharmaceutique, a été "annulée", ce qui ouvre, a-t-il dit, des perspectives aux nouveaux pharmaciens en matière d'emploi, et réduit les difficultés des investisseurs dans leur quête du technicien pharmacien". Le ministre avait entamé sa visite par l'inspection, aux côtés des autorités de la wilaya, des laboratoires "Inpha-Midis" dans la région de Sidi Kaci (commune de Ben M'hidi) où il s'est enquis du fonctionnement des lignes de production de médicaments. Selon les explications fournies sur place par le directeur du laboratoire de contrôle de la qualité de cette entreprise, Rafik Chetoui, ce laboratoire, fondé en l'an 2000, produit plus de 130 médicaments couvrant 14 domaines thérapeutiques tels que les maladies cardiaques, le diabète, la psychiatrie, la neurologie, l'ophtalmo-



logie, l'immunologie et les maladies respiratoires, répondant ainsi aux besoins des professionnels de la santé et du marché pharmaceutique du pays. M. Chetoui a également fait part, à cette occasion, du fonctionnement de la nouvelle ligne de production d'inhalateurs à poudre sèche (DPI) "pour la première fois en Algérie de manière entièrement intégrée", ce qui renforce l'engagement d'Inpha-Midis en matière d'innovation et de fourniture de traitements pour les maladies respiratoires. Ce laboratoire s'étend sur 14.000 m2 et dispose d'une capacité de production annuelle d'environ 100 millions d'unités entre formes sèches, liquides, stériles et solutions intraveineuses. Les la-

boratoires Inpha-Midis contribuent également "de manière significative à l'approvisionnement du pays en médicaments essentiels", selon le directeur du laboratoire de contrôle de la qualité. Lors de la seconde et dernière étape de sa visite à El Tarf, le ministre a inspecté, toujours à Sidi Kaci dans la commune de Ben M'hidi, l'usine de médicaments "Biocare" dont la zone de conditionnement avait été touchée par un incendie à la mi-septembre courant. Prenant connaissance de l'ampleur des dommages et des programmes de réhabilitation, il a écouté des explications quant aux mesures prises pour reprendre l'activité dans les "meilleurs délais".

Industries mécaniques

Bachir préside une réunion sur les
projets du Groupe public AGM-Holding

Le ministre de l'Industrie, Yahia Bachir, a présidé une réunion avec les responsables du Groupe public des industries mécaniques (AGM-Holding), consacrée à l'examen de la situation du groupe public et à l'avancement de ses projets, a indiqué lundi un communiqué du ministère. Cette rencontre tenue dimanche, au siège du ministère, a été l'occasion de "mettre en avant le rôle central des industries mécaniques dans l'appui aux différents secteurs industriels, logistiques et de services", ajoute le communiqué. Lors de cette rencontre, les responsables du groupe ont présenté un aperçu global sur les activités du groupe et ses filiales, et débattu des insuffisances et obstacles entravant le bon déroulement de ses activités. A cette occasion, le ministre a souligné l'importance de "coordonner en permanence avec les services du ministère pour une intervention rapide et de remédier à toute entrave pouvant impacter la performance". Il a souligné également la nécessité d'accroître les capacités productives, et de développer le matériel et les produits pour être au diapason des technologies les plus récentes, précisant que "les industries mécaniques constituent un pilier fondamental de l'économie nationale et contribuent efficacement à l'accroissement du Produit intérieur brut (PIB)". S'agissant du matériel agrico-

le, M. Bachir a mis en avant le lien direct de cette industrie avec l'appui du secteur agricole et le renforcement de la sécurité alimentaire, appelant à diversifier les produits en fonction des besoins des agriculteurs et à accélérer la production de tracteurs de grande puissance pour répondre à la demande enregistrée. Dans ce contexte, il a souligné la nécessité de développer les partenariats, notamment avec les filiales spécialisées dans la fabrication du matériel destiné au secteur des hydrocarbures, et ce, en coordination étroite avec le secteur concerné. Pour ce qui est de la construction navale, le ministre a appelé à développer cette filière et à accélérer la mise en place des cadres réglementaires à même de garantir la conformité des navires produits localement aux standards internationaux, pour leur permettre de naviguer dans les eaux territoriales et internationales. Les orientations incluent également "l'accélération de la mise en œuvre de la transition numérique à travers les différentes activités du groupe ainsi que l'exécution des projets que prévoit le programme d'action, conformément aux orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à accélérer la cadence de la numérisation et à améliorer les modes de gestion et de transparence, et ce avant la fin de l'année".

Concours de résidanat

Ouverture de 5.900 postes budgétaires

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a annoncé lundi, l'ouverture de 5.900 postes budgétaires dans le cadre du concours de résidanat, prévu fin octobre prochain. Invité du Forum de la Chaîne I de la Radio nationale, M. Baddari a précisé que ce concours de résidanat prévu fin octobre prochain verra l'ouverture de 5.900 postes budgétaires, contre 3300 postes en 2022, soit une hausse de 34%, ce qui traduit, a-t-il dit, "les grands efforts de l'Etat pour améliorer la qualité de l'enseignement et de la formation". S'agissant du recrutement des enseignants, le ministre a indiqué que l'opération "se poursuit jusqu'à atteindre 4112 postes avant la fin de l'année". Il a également annoncé l'octroi d'un soutien financier aux étudiants porteurs de prototypes finaux de projets innovants, compris entre 1 et 2 millions de DA afin de stimuler l'esprit entrepreneur

rial dans le milieu universitaire et d'accompagner la dynamique nationale vers une économie forte, intelligente et développée. Dans ce contexte, M. Baddari a souligné les efforts de l'Université algérienne visant à répondre aux besoins de la société, à promouvoir l'économie nationale et à préserver la souveraineté nationale, notamment à travers "le recours à la numérisation et à l'intelligence artificielle, l'intégration entre sciences humaines et sociales et sciences technologiques et exactes, ainsi que la promotion de l'esprit d'entreprise et de l'entrepreneuriat", rappelant à cet égard la création d'un environnement entrepreneurial dans les différentes universités et institutions de recherche, et le soutien financier aux étudiants porteurs de prototypes finaux de projets innovants. Le ministre a souligné " la création de 2800 micro-entreprises, 1400 start-up et 480 spin-off, ainsi que la réalisation de 3400 brevets d'invention", ci-

tant le projet de fabrication de puces électroniques conçues localement à 100%, et le projet des véhicules électriques dont le premier prototype sera annoncé en mars 2026. Par ailleurs, il a mis en avant le rôle important de l'Université dans la préservation de la souveraineté nationale à travers la réalisation de la sécurité alimentaire, hydrique, sanitaire, énergétique et cybernétique en transformant les résultats des recherches en produits et services créateurs de richesse et de valeur ajoutée pour l'économie nationale. Au sujet des nouvelles spécialités introduites dans les programmes de l'enseignement supérieur, le ministre a précisé que 24 nouvelles spécialités ont été ouvertes aux bacheliers en lettres et sciences humaines, auxquelles s'ajoutent des matières telles que "la moralisation de l'IA", "les logiciels libres et outils de l'IA", et "le nationalisme et l'histoire de l'Algérie".

Pour un meilleur suivi des enfants scolarisés

Sanhadji met en avant la nécessité d'une coordination intersectorielle

Le président de l'Agence nationale de sécurité sanitaire, Pr. Kamel Sanhadji, a mis en avant, lundi à Alger, la nécessité d'une coordination intersectorielle étroite, afin d'assurer un meilleur suivi de la santé de l'enfant scolarisé. "Il est primordial de suivre, de manière sérieuse, la santé de l'enfant scolarisé, à travers une coordination étroite entre les secteurs de la santé et de l'éducation", a déclaré M. Sanhadji lors de la première édition de la Journée nationale de la santé scolaire. M. Sanhadji a souligné l'importance de "travailler d'une manière scientifique, préventive et anticipative", assurant que son institution est prête à mobiliser ses experts afin de proposer des

solutions adaptées, qui seront soumises aux secteurs concernés. Pour sa part, le président de la Commission de prévention et de lutte contre le cancer, Pr. Adda Bounedjar, a rappelé que "la prévention est un travail de longue haleine". Selon lui, les trois lieux clés pour garantir ce volet sont "l'école, la famille et la mosquée". Afin de bâtir une stratégie nationale efficace dans le domaine de la santé scolaire, M. Bounedjar a identifié cinq priorités, à savoir "l'alimentation équilibrée, la lutte contre l'obésité et le tabagisme, le sommeil suffisant en réduisant l'exposition aux écrans, ainsi que la marche quotidienne". Il a appelé, à ce titre, à une mobilisation collective pour instaurer une véritable culture de la

prévention. De son côté, la représentante du bureau du Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef) en Algérie, Katrina Johansson, a souligné que l'école doit être "un véritable levier de transformation sociale, un lieu où chaque enfant peut apprendre, grandir et s'épanouir en bonne santé, physique et mentale". Enfin, dans un message lu lors de cette journée, le représentant de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), a réaffirmé que cette dernière collabore étroitement avec les Etats membres dans l'élaboration des lignes directrices fondées sur des données probantes, la promotion de systèmes de santé adaptés et le suivi des progrès réalisés.

70ème anniversaire de l'inscription de la question algérienne à l'ONU

Un tournant historique dans la lutte pour l'indépendance

L'inscription de la question algérienne à l'ordre du jour de l'Assemblée générale des Nations unies, le 30 septembre 1955, est une date hautement symbolique qui a constitué un tournant historique dans la lutte pour l'indépendance, marquée notamment par les efforts diplomatiques inlassables déployés par le Front de libération nationale (FLN) en vue d'une internationalisation de la cause algérienne. Lors de cette journée historique de l'année 1955, dont l'Algérie célèbre le 70e anniversaire, la communauté internationale a ouvert pour la première fois la voie à un débat officiel sur le droit du peuple algérien à l'autodétermination, donnant ainsi une légitimité internationale à une lutte jusque-là considérée par la France coloniale comme une simple "affaire intérieure". Grâce au soutien de pays arabes, asiatiques et du bloc afro-asiatique nouvellement décolonisé, la question algérienne est officiellement inscrite à l'ordre du jour de l'Assemblée générale des Nations unies. Cette grande victoire diplomatique a récompensé les efforts du FLN

en vue d'une internationalisation de la cause algérienne entamés quelques mois plus tôt lors de la conférence de Bandung en Indonésie (18-24 avril 1955). En effet, une année après le déclenchement de la glorieuse Guerre de libération nationale le 1er novembre 1954, les responsables de la Révolution ont décidé de mener, en plus de la lutte armée, une action diplomatique, avec comme toile de fond, l'idée de revendiquer ouvertement et encore une fois, l'indépendance "dans le but de faire de la question algérienne une réalité pour le monde entier avec l'appui de tous nos alliés naturels", écrivaient les membres fondateurs du FLN. En déployant tous leurs efforts sur la scène internationale, un groupe de militants dotés de grandes potentialités, à leur tête Hocine Aït Ahmed, M'hamed Yazid et Abdelkader Chanderli, avait réussi à faire participer pour la première fois l'Algérie à la conférence de Bandung, en présence de plusieurs chefs d'Etat, à l'image de l'ancien président indonésien Soekarno ou de l'ancien Premier ministre indien Jawaharlal Nehru, qui

avaient été convertis à la thèse nationale. Après cinq années de débat, en 1960, les discussions débouchent sur l'adoption d'une résolution reconnaissant "le droit du peuple algérien à la libre détermination et à l'indépendance". Et depuis son indépendance en juillet 1962 et son adhésion à l'ONU le mois d'octobre de la même année, l'Algérie dont l'histoire de la glorieuse lutte contre le joug colonial a fait d'elle un acteur essentiel dans les mouvements de libération à travers le monde, n'a eu de cesse de réaffirmer sa solidarité avec tous les peuples des territoires colonisés qui aspirent à exercer leur droit à l'autodétermination. En effet, 70 ans après l'inscription de la question algérienne à l'ordre du jour de l'Assemblée générale de l'ONU, la diplomatie algérienne, sous la conduite du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, continue de renforcer sa présence notable dans les fora internationaux et de réaffirmer son engagement à défendre les causes justes dans le monde, à leur tête les causes palestinienne et sahraouie.

Boumerdes

43 étudiants blessés dans un accident de la circulation

Un accident de la circulation s'est produit lundi sur la Route nationale n° 05, au niveau de la commune de Thenia (wilaya de Boumerdes). Selon un bilan final communiqué par la Protection civile, l'accident, dû à la sortie de route suivie du renversement d'un bus de transport des étudiants, a fait 43 blessés. Les victimes ont été rapidement secourues sur les lieux avant d'être transférées vers l'hôpital local pour recevoir les soins nécessaires. Selon la même source, l'intervention des unités de la Protection civile a eu lieu à 14h33, mobilisant d'importants moyens humains et matériels pour évacuer et prendre en charge les blessés. Les autorités locales et sanitaires ont assuré que tous les blessés ont été pris en charge et que leur état de santé ne suscite pas d'inquiétude majeure. Une enquête a été ouverte pour déterminer les circonstances exactes de l'accident. Aux dernières nouvelles, le wali de s'est rendu à l'hôpital de Thenia pour s'enquérir de l'état de santé des étudiants blessés. Les autorités sanitaires locales ont assuré que l'état de santé des victimes est stable et ne présente aucun danger.

Université

Lancement de la première école doctorale en informatique quantique

Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a annoncé, lundi dans un communiqué, le lancement de la première école doctorale nationale en informatique quantique. Le lancement de la première école doctorale nationale en informatique quantique constitue "une étape stratégique dans un domaine technologique prometteur, à même d'opérer une transformation profonde dans les domaines de l'informatique et algorithmes et du traitement des données", a précisé la même source. Les applications de cette spécialité s'étendent à des secteurs vitaux, tels que la santé, l'agriculture, l'énergie, la cybersécurité, la finance, les transports et l'industrie, ajoute le communiqué. L'Algérie ambitionne à travers ce projet de "former des compétences de haut niveau, promouvoir la recherche et l'innovation et renforcer la souveraineté scientifique et technologique". A cet égard, le ministère a annoncé l'ouverture de "27 places pédagogiques au titre de l'année universitaire 2025-2026, réparties sur cinq établissements universitaires", invitant les personnes intéressées à soumettre leurs candidatures par voie électronique, et ce, du 2 au 13 octobre 2025 via le lien suivant: https://progres.mesrs.dz/doctorat_info_quabtique. Le concours d'accès destiné exclusivement aux diplômés en informatique au niveau national, se tiendra le 8 novembre 2025 à l'Université Sétif 1, lit-on dans le communiqué.

ENSTICP

Zerrouki s'enquiert des conditions d'accueil des étudiants

Le ministre de la Poste et des Télécommunications, Sid Ali Zerrouki, a effectué une visite à l'Ecole supérieure des technologies de l'information et de la communication et de la poste (ENSTICP), dans le but de s'enquérir des conditions d'accueil et d'hébergement des étudiants, a indiqué un communiqué du ministère. M. Zerrouki a adressé ses sincères félicitations à tous les étudiants de l'ENSTICP, à l'occasion de la nouvelle année universitaire 2025-2026, leur souhaitant "un cursus réussi, jalonné de succès", précise le communiqué. Le ministre s'est adressé particulièrement aux nouveaux étudiants, leur souhaitant la bienvenue dans cet établissement scientifique prestigieux, affirmant qu'"intégrer la formation dans cette spécialité est un premier pas prometteur vers l'accès aux métiers d'avenir, car constituant, aujourd'hui, un pilier essentiel dans l'édification de l'économie de la connaissance et de la transition numérique", ajoute la même source.



République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Habitat et l'Urbanisme et de la Ville et de l'aménagement du territoire
Office de Promotion et de Gestion Immobilière
de Sidi Bel Abbès

N° 53 /OPGI/DG/2025

Numéro d'identification fiscale NIF 099922002228060

AVIS DE CONCOURS D'ARCHITECTURE NATIONAL RESTREINT (ETUDE ET SUIVI)

- Conformément à la loi n° 23-12 du 05/08/2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics.
- Conformément au décret présidentiel n° 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public (suivant l'article 112 de la loi n° 23-12 du 05/08/2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics).

L'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de Sidi Bel Abbès, dont le siège social est à 05 rue blaha abbès, wilaya de sidi bel abbès, lance un concours d'architecture national restreint pour l'étude et le suivi en tout corps d'état avec VRD des 50 logements promotionnels aidés (LPA 02) y/c 08 logements promotionnels libres et locaux commerciaux à SBA- la wilaya de sidi bel abbès.

LES CONDITIONS DE PARTICIPATION

Le présent Concours National d'Architecture Restreint de maîtrise d'œuvre s'adresse aux:

- architectes agréés seuls.
- groupement architectes agréés et architectes agréés.
- groupement architectes agréés avec ingénieurs agréés en génie civil.
- bureaux d'études publics Ayant comme salarié au moins un architecte inscrit au tableau national des architectes.

Présentant les capacités professionnelles et financières et techniques minimales suivantes :

1) capacités professionnelles :

- Pour les architectes seuls, justifier par la présentation de l'agrément de l'année en cours (mise à jour (CLOA 2025)).
- En cas de groupement, justifier par la présentation de :
 - De l'agrément de l'année en cours (mise à jour (CLOA 2025)) pour les membres du groupement.
 - Agrément valide pour ingénieurs en génie civil.
 - D'un Protocole d'accord liant les membres du groupement et désignant le chef de fil de groupement en cas de groupement momentané.
 - Et/ou d'un statut en cas de société (SCP).
- Pour les bureaux d'études publics justifier par la présentation du statut (SPA/EPE) ou du décret de création, de l'extrait du registre de commerce électronique portant code d'architecture (607009).

2) En matière de capacités financières :

Ayant réalisé un chiffre d'affaire cumulé des cinq (05) dernières années (2020-2021-2022-2023-2024) un million (1 000 000,00) de DA au minimum.

N/B : Le chiffre d'affaire de tous les membres du groupement est pris en considération.

N/B : pour les bureaux d'étude nouvellement créés peuvent présenter un ou deux bilans dont le chiffre d'affaire cumulé est égal ou plus de un million (1 000 000,00) de DA au minimum.

3) En matière de capacités techniques :

3.1 Les Moyens humains ; le soumissionnaire doit présenter les moyens suivants :

A)- Deux (02) employés déclarés à la CNAS Justifiés par des attestations d'affiliation CNAS valides.

N/B : Les moyens humains de tous les membres du groupement sont pris en considération.

B)- l'attestation de mise à jour CASNOS valide pour le soumissionnaire seul et tous les membres du groupement en cas de groupement.

3.2 Les Moyens matériels ; le soumissionnaire doit présenter les moyens suivants :

Un Bureau (siège du soumissionnaire) justifiés par un acte de propriété ou un acte notarié de location valide.

3.3 Références professionnelles :

* Le soumissionnaire ayant assuré la maîtrise d'œuvre (étude et suivi) des 50 logements cumulables au minimum.

NB :

- Les références professionnelles doivent être justifiées par des attestations de bonne exécution délivrées par les maîtres d'ouvrage publique.

Les références professionnelles de tous les membres du groupement sont prises en considération.

RETRAIT DU CAHIER DES CHARGES

Le soumissionnaire peut retirer le cahier des charges auprès de la direction de l'office de promotion et de gestion immobilière de sidi bel abbès -wilaya de sidi bel abbès contre paiement des frais de reproduction fixés à 5 000,00 DA non remboursables.

le dossier du concours doit comporter « le dossier de candidature, l'offre technique, l'offre des prestations et l'offre financière », contenant l'ensemble des documents exigés dans le cahier des charges. la procédure de dépôt des offres s'effectue en deux phases :

1. Dans une première phase :

Les candidats présentent les plis des dossiers de candidature dans une enveloppe anonyme, qui porte l'objet et le numéro du concours, la mention « à ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture et d'évaluation des offres »

2. Dans une deuxième phase

Seules Les candidats éligibles dans la première phase seront invités à l'issue de la première phase, par voie de presse et BOMOP, à remettre les plis des offres techniques, des prestations et financières. Les plis des dossiers des offres techniques, des prestations et financières doivent parvenir sous pli anonyme qui porte l'objet et le numéro du concours, la mention « à ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture et d'évaluation des offres »

La date de dépôt des offres ; Conformément à la loi n°23/12 du 05/08/2023, fixant les règles générales relatives aux marchés publics et en application des dispositions de l'article 68 du décret présidentiel n° 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, le dépôt des offres s'effectue en deux phases :

1- Dépôt du dossier de candidature est fixée au huitième (08^{ème}) jour avant 12h00 mm, à compter de la date de la première parution de l'avis de concours dans les quotidiens nationaux et ou le BOMOP.

L'ouverture des plis est parvenue le même jour de dépôt des offres à 13h00. les soumissionnaires sont invités à y assister.

2- Dépôt des offres techniques, prestations et financières est fixée au quinzième (15^{ème}) jour avant 12h00 mm, à compter de la date de la 1ère publication et parution des résultats de la présélection des candidats, dans les quotidiens nationaux et ou le BOMOP.

Si la date de dépôt et d'ouverture des offres coïncide avec un jour de repos légal, celle-ci est reportée au jour ouvrable suivant aux mêmes horaires.

Le Directeur Général

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE TLEMCE

DAIRA DE SABRA

COMMUNE DE SABRA

Adresse : Rue Amir Abdelkader

NIF :098413065106532

AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT

N°004/2025

Le président de l'assemblée populaire communal de sabra lance un avis d'appel d'offres ouvert pour la réalisation l'opération suivante :

- Lot n°01- Acquisition Fourniture de Bureau et D'impressions
- Lot n°02 - Acquisition des Pièces détachées pour Matériel Du Parc Communal
- Lot n°03 - Acquisition Des Pneu pour Matériel Du Parc Communal
- Lot n°04 - Acquisition des Quincaillerie Générale
- Lot n°05 - Acquisition des Furniture Relatifs A L'électricité Générale
- Lot n°06 - Acquisition des Furniture Relatifs A L'éclairage Publique
- Lot n°07 - Acquisition d'habillement des ouvriers de parc
- Lot n°08 - Acquisition de petit matériel et outillage
- Lot n°09 - Acquisition Du Peinture Routière
- Lot n°10 - Acquisition de Bannières, Drapeaux Nationaux

Les entreprises intéressées par le présent avis doivent retirer le cahier des charges auprès la commune de sabra D'un montant de Cinq Mille Dinar (5000 DA).

1/Le dossier de candidature contient :

- La déclaration de candidature document remplie datée et signée
- La déclaration de probité document remplie daté et signée
- Les statuts pour les sociétés
- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.
- Tout les documents permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires ou le cas échéant des Sous-traitants :
 - capacités professionnelles : registre commerce électronique.(comprend le code d'activité correspondant à la nature de la demande)
 - capacités financières : moyens financiers justifiés par les bilans (2022.2023.2024) et les références bancaires
 - capacités techniques : matériels et références professionnelles

2/L'offre technique contient :

- Une Déclaration à souscrire document remplie datée et signée
- Tout Document permettant d'évaluer l'offre technique : un mémoire technique justificatif
- Le Cahier des charges signé portant à la dernière page la mention manuscrite « lu et accepté »

3/L'offre financière contient :

- La Lettre de soumission document remplie et signée
- Le Bordereau des prix unitaires document remplie et signée
- Le Devis quantitatif-estimatif de l'offre document remplie et signée

Chaque offre est insérée dans une enveloppe fermée et cachetée, indiquant la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature » technique et « financière » selon le cas, les trois enveloppes sont mises dans une autre enveloppe anonyme comportant la mention « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres - appel d'offres ouvert ». la durée de préparation des offres quinze (15) jours à partir sa première publication dans le BOMOP et la presse nationale.

Date et l'heure limitée de dépôt des offres c'est le dernier jour de la durée de la préparation des offres à 12h.00 m le dépôt des offres sera lieu au secrétariat du président de l'APC de sabra I er étage(boulevard Amir Abdelkader),

La date d'ouverture des plis est fixée le même jour de la date de dépôt des offres à 13h:30 m, au siège de l'APC (Salle de réunion).

LE PRÉSIDENT DE L'A.P.C

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2531013052 01.10.2025

FEDERATION ALGERIENNE DES DONNEURS DE

SANG Affiliée à la fédération internationale des

organisations des donneurs de sang



لجنة المتبرعين بالدم لولاية وهران

Comité des donneurs de sang de la wilaya d'Oran

نداء إلى ذوى القلوب الرحيمة

نداء نوجهه إليكم بصوت أهات وآلام المرضى المحتاجين إلى قطرة من دمكم، وخاصة إلى مرضى السرطان الذين يحتاجون خاصة إلى صفائح الدم البيضاء، تلك المادة الحيوية التي بفضلها نستطيع انقاذ حياة هؤلاء المرضى إن شاء الله وبفضله، فلا تبخلوا عليهم وكونوا كرماء فانتهم بالنسبة لهم الأمل في الحياة ومكافحة شبح مرض السرطان الذي لم تسلم منه حتى الأطفال البريئة التي لم تبرح منذ ولادتها المستشفيات للمعالجة.

وباسم الجمعية وجميع المرضى نقدم لكم جميع تشكراتنا، ودعواتهم المستجابة لمساعدتهم وكرمكم اللذان رسما الفرحة والأمل على وجوههم وساعدتهم على التخلص من هذا المرض.

من يهمة الأمر الاتصال بالأرقام التالية: 0792906730 /0554321403 0772367115

ع/مكتب الجمعية

رئيسة الجمعية السيدة: سرير

Siège social : Pavillon Chalet N°08 – CHUO E-mail :

serir.soumaya@yahoo.com

Compte bancaire CPA agence Oran Soummam 041 418

249461

Fax : 041.45.51.74, tel : 0772367115/ 0554321403/0792906730

Premier Centre pour enfants autistes à Oran

Etude en phase finale et lancement des travaux à la fin 2025

Par B. Habib

D oté d'infrastructures et d'équipements adaptés ultra moderne et implanté sur une superficie de 11.000 mètres carrés à Hai Sabah relevant de la commune de Bir El Djir, le futur «Centre autisme et neuro développementaux de la wilaya d'Oran est un investissement porteur destiné aux enfants autistes dont le nombre est sans cesse en expansion, ces dernières années, ce qui a conduit les autorités locales de la wilaya d'Oran à lancer une étude béton à dégager un terrain et confier le lancement des travaux à l'investisseur turc Tosyali. Ce centre de prise en charge socio pédagogique et neurologiques des enfants autistes, préalablement recensés à Oran, vient en aboutissement des efforts de l'Assemblée populaire de la wilaya (APW) qui a débattu ce dossier à deux reprises lors des deux 4eme Sessions de 2024 et 1ere session de 2025 puis délibéré pour lui dégager un financement, mais

comme ces efforts seront récompensés par un avis de participation sur un don de Tosyali qui s'est engagé à réaliser ce futur centre d'enfants autistes. Le projet de ce centre névralgique a été baptisé «CAPNO» et dont une présentation avait été soumise aux élus de l'APW et au wali d'Oran lors d'une session antérieure par le vice-président Mohamed Bakhtaoui. D'une capacité d'accueil de 500 places extensibles jusqu'à 700 places, ce futur centre pourra en effet offrir un cadre légal judicieux et des conditions de prise en charge de cette catégorie de malade vulnérable de la société. Il s'agit d'un investissement socio pédagogique qui a pu voir le jour sur approbation du wali d'Oran M. Samir Chibani et un travail colossal des élus de l'APW. «Aujourd'hui, nous pouvons affirmer que le projet du Centre des enfants autistes de la wilaya d'Oran va enfin se matérialiser sur le terrain, probablement avant ou à la fin de l'année 2025 après carte blanche du wali d'Oran, M. Samir

Chibani, qui a effectué, il y a quelques semaines, une visite d'inspection importante sur le site du projet à Hai Sabah et a donné des instructions pour accélérer le début du lancement des travaux suite auxquels une commission d'APW présidée par le PAPW s'est réunie avec la participation de plusieurs secteurs tels la DAS, la Santé, les représentants de Tosyali sans oublier nos partenaires les associations et la société civiles locaux pour mettre les dernières retouches sur ce projet d'envergure, a affirmé lundi le président de l'Assemblée populaire de wilaya, M Chalabi Mohamed, insistant sur le fait que «ce projet a mis deux années à l'APW pour se concrétiser». Il s'ensuit que l'étude est en phase finale et la date du lancement de travaux est à la fin de 2025 sur un engagement de l'opérateur turc qui n'aurait pas moins écarté la possibilité de participer dans les volets de l'équipement et de la prise en charge des enfants autistes, selon la même source.

Eclairage nocturne défaillant, absence de plaques indicatives, transport urbain peu convaincant, routes de quartier dégradées...

Des insuffisances à colmater

Il est certain qu'Oran qui aspire à être une métropole, connaît, depuis les années 2000, une anarchie dans son transport public, due à une coexistence et à une concentration d'un nombre exagéré d'opérateurs privés dans plusieurs lignes et circuits du tissu urbain local, ce qui a conduit à des dysfonctionnements que les responsables actuels ont du mal à trouver des solutions radicales et ce, malgré l'importante opération de contrôle des diplômes et des agréments des transporteurs, effectuée en 2025 par le secteur. Oran est une ville métropole car elle est la deuxième ville d'Algérie avec une aire urbaine de plus de 1,9 million d'habitants recensés en 2024, une croissance urbaine rapide et continue, un flux important de migration et de circulation. Elle est aussi connue par son port et sa pénétrante auto-portuaire reliant le port à l'auto-route Est-Ouest et son ambition légitime est de devenir un jour une métropole méditerranéenne. Pour autant et malgré tous ces atouts majeurs, peut-on dire que son transport urbain est à la hauteur de ses prétentions? Les lacunes sont là en dépit des améliorations et des satisfactions pour remettre au goût du jour des «insuffisances» dans plusieurs domaines. Dans le volet transport, le cas des habitants de l'AADL Zabana, rattachée à la commune de Misserghine, reste posé eux qui font face à un problème lancinant pour rejoindre la ville d'Oran, à cause de moyens de transport insuffisants ou très souvent bondés. Sans parler des pickpockets qui règnent en maître dans les bus ou aux abords des arrêts et qui soutirent, avec facilité et finesse, aux usagers, de l'argent et des téléphones portables sans crainte de représailles car les services de sécurité ne peuvent pas être partout. L'éclairage nocturne dans un tronçon du 4ème boulevard périphérique entre Oran et la station de service GPL de Misserghine est défaillant, ce qui cause parfois un risque d'accidents selon les automobilistes. Toujours au niveau du 4ème périph, des bandes de circulation délimitées par des lignes blanches sont «effacées» par endroits. Aussi, entre Sénia et Ain Beida, les plaques indicatives, indiquant les itinéraires, sont absentes de l'avis des riverains. Enfin, il y a lieu de noter et de bien souligner que les citoyens à Oran éprouvent un mal fou pour approcher les élus de leurs communes afin de soumettre leurs doléances...

Projet du Parc Habibaland Le wali demande la levée de tous les obstacles

S uite à la visite de terrain effectuée dans l'après-midi du dimanche 28 septembre 2025, pour constater l'état d'avancement des différents projets, le wali d'Oran a tenu, dans la matinée du lundi, une réunion concernant le projet de réalisation du Parc Habibaland. En présence du SG de la wilaya, le directeur de l'Administration Locale, le président de l'APC de d'Oran, les directeurs de l'Exécutif concernés et le directeur de l'Etablissement du parc d'attractions d'Oran, cette réunion a été consacrée à l'étude des obstacles rencontrés dans la réalisation de la deuxième phase du projet. Le wali a ordonné de trouver des solutions immédiates pour éliminer les problèmes auxquels fait face le projet. Il a également donné des instructions pour lever tous les obstacles conformément aux cadres et lois en vigueur, chacun selon ses compétences. Rappelons que ce projet réalisé en partenariat avec la Chine, il couvre une superficie d'environ 8 hectares. La première station comprend un parking, un centre de divertissement et dix nouvelles attractions ultramodernes.

EHU d'Oran

Formation sur la prise en charge de la maladie de Crohn

L 'Etablissement Hospitalo-Universitaire (EHU) d'Oran a organisé, mercredi, une journée de formation dédiée aux médecins spécialistes en gastroentérologie, ainsi qu'aux infirmiers venus de l'ensemble de la région ouest du pays, sur les dernières avancées en matière de prise en charge médicale et chirurgicale des maladies inflammatoires de l'intestin (MICI). Placée sous le thème «les dernières avancées dans la prise en charge médicale et chirurgicale des MICI en 2025», cette rencontre scientifique a pour objectif de faire le point sur les dernières avancées en matière de prise en charge des maladies inflammatoires chroniques de l'intestin (MICI), en particulier la maladie de Crohn et la rectocolite hémorragique (ou rectocolite ulcéro-hémorragique), a indiqué, dans une déclaration à la presse en

marge de cette journée, l'organisatrice et cheffe du service de gastroentérologie au niveau de l'EHU d'Oran, Manouni Chafika. Des spécialistes et des infirmiers de différentes wilayas de l'Ouest du pays, dont Tissemsilt, Mostaganem, Tlemcen, Relizane et Sidi Bel-Abbes, prennent part à cet événement, a-t-elle précisé. Le service de gastroentérologie de l'EHU d'Oran a préparé pour cette occasion une feuille de route détaillant les protocoles thérapeutiques les plus récents, afin d'uniformiser et d'améliorer les pratiques médicales à l'échelle régionale, a-t-elle fait savoir. Professeure Manouni a expliqué que «la prévalence de MICI ne cessent de croître, depuis des décennies (7 personnes pour 100.000 habitants actuellement), touchant des sujets de plus en plus jeunes, âgés de 20 à 40 ans». «Nous enre-

gistons également des cas chez les enfants de moins de 10 ans», a-t-elle affirmé, soulignant l'importance de la mise à niveau de la formation, sachant que l'Algérie œuvre à mettre à disposition les traitements les plus récents reconnus au niveau international. Le service de gastroentérologie de l'EHU d'Oran dispose de biothérapies et d'immuno-modulateurs, permettant une prise en charge qualitative des MICI, selon sa cheffe de service, ajoutant que plus de 200 patients sont actuellement suivis avec ces traitements, avec une nette amélioration de leur qualité de vie. La deuxième journée de cette formation sera dédiée à la formation des infirmiers sur les techniques d'éducation thérapeutique, avec l'implication de nutritionnistes et de psychologues dans le cadre d'un plan de prise en charge globale.

Congrès régional du parti TAJ à Oran

Zerouati appelle au renforcement de la formation au sein des partis

L a présidente du parti Taja moue Amel El-Djazaïr (TAJ), Fatma-Zohra Zerouati, a appelé samedi à Oran au renforcement de la formation politique au sein des partis et à l'encadrement de la société afin qu'ils soient un appui solide aux institutions de l'Etat. Dans son allocution prononcée lors des travaux du congrès régional du parti pour les wilayas de l'Ouest et du Sud-ouest du pays, organisé au Village méditerranéen, Mme Zerouati a souligné la nécessité d'une véritable formation politique au sein des partis et de l'encadrement de la société, afin qu'ils soient «le véritable et solide soutien» des institutions de l'Etat et une force d'idées et de propositions

pour aller vers «une Algérie préservant sa stabilité». Elle a ajouté que sa formation politique œuvrera, dans la phase postérieure au congrès national prévu fin octobre prochain, avec une approche différente et une vision renouvelée, conformément aux aspirations de l'Algérie sur divers plans, et qu'elle entend s'inscrire dans un projet national intégré. Par ailleurs, la présidente du parti a salué la position constante de l'Algérie en faveur de la cause palestinienne, mettant en avant que l'Algérie a prouvé à tous les niveaux qu'elle n'a jamais failli à son engagement en faveur du peuple palestinien et des habitants de Ghaza, et qu'elle demeure à leurs côtés en les soutenant. Mme Ze-

rouati a également félicité le représentant permanent de l'Algérie auprès de l'Organisation des Nations Unies, l'ambassadeur Amar Bendjama, décoré de l'Ordre du Mérite national au grade d'Achir par décision du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, en reconnaissance de ses compétences et de son dévouement à représenter l'Algérie auprès de l'ONU, et en hommage à sa défense des causes justes dans le monde, au premier rang desquelles la cause palestinienne et la cause sahraouie. Elle a relevé que «l'ambassadeur Amar Bendjama a représenté l'Algérie avec brio, et que son action a porté la voix de tous les Arabes et des hommes d'honneur».

Commune de Zeboudja à Aïn Tarik
Des habitants toujours hors réseau

Les habitants de la commune de Zeboudja, relevant de la daïra d'Aïn Tarik au sud-est de la wilaya de Relizane, vivent une situation difficile en raison de l'absence totale de couverture téléphonique et d'internet, ce qui les plonge dans un isolement quasi complet. En cas d'urgence – maladie, incendie ou accident – les citoyens se voient contraints de parcourir plusieurs centaines de mètres, parfois de nuit et sous des conditions climatiques extrêmes, afin de capter un signal leur permettant de passer un simple appel, une situation qui met souvent des vies en danger. Malgré les nombreuses doléances adressées aux opérateurs et aux services concernés, les réponses reçues n'ont été que des promesses restées sans suite. Les habitants lancent ainsi un appel pressant au ministère de la Poste et des Télécommunications afin d'intervenir rapidement pour mettre fin à cette détresse. Lors de la récente visite du wali dans leur localité, les citoyens ont également soulevé d'autres préoccupations, dont l'absence d'un collège dans leur village, obligeant leurs enfants à se déplacer chaque jour vers l'unique CEM d'Aïn Tarik, déjà saturé, ce qui impacte négativement leurs résultats scolaires. Les habitants réclament aussi l'ouverture d'un bureau de poste pour éviter les déplacements vers les communes voisines afin de retirer de l'argent ou de payer leurs factures d'eau et d'électricité. Ils insistent par ailleurs sur le renforcement de la salle de soins par du personnel médical et l'accélération de la réalisation d'un réfectoire à l'école primaire nouvellement construite, où les élèves continuent à prendre leurs repas dans des salles de classe inadaptées. Aujourd'hui, les citoyens de Zeboudja renouvellent leur appel aux autorités locales et nationales, affirmant que leur droit à l'accès aux services de base – télécommunication, santé et éducation – ne peut plus souffrir de retard. **N. Aymen**

Oued Rhiou (Relizane)
Saisie de 200 comprimés psychotropes

Dans le cadre de la lutte contre la criminalité sous toutes ses formes, les éléments de la brigade mobile de la police judiciaire, relevant de la Sûreté de daïra d'Oued Rhiou (wilaya de Relizane) ont réussi à neutraliser un réseau de trafiquants de drogue, en procédant à l'arrestation de quatre individus et à la saisie d'une importante quantité de comprimés psychotropes. L'opération a été réalisée suite à l'exploitation efficace d'informations faisant état des agissements d'un groupe de personnes impliquées dans la vente de substances psychotropes notamment au sein des milieux juvéniles, au centre-ville d'Oued Rhiou. Après une filature minutieuse, les suspects ont été interpellés. En coordination avec le Procureur de la République près le tribunal d'Oued Rhiou, un mandat de perquisition a été délivré, permettant aux policiers d'investir les domiciles des mis en cause. Cette intervention s'est soldée par la découverte et la saisie de 200 comprimés hallucinogènes destinés à la revente. À l'issue de la procédure légale, un dossier judiciaire a été constitué et présenté devant le procureur de la République d'Oued Rhiou, afin que les prévenus répondent de leurs actes devant la justice. **N. Aymen**

Tiaret
Ibtissem Hamlaoui rencontre la société civile

Le wali de Tiaret, a reçu, lundi soir, à la maison d'hôtes de la wilaya, la présidente de l'Observatoire national de la société civile, Dr Ibtissem Hamlaoui, en visite de travail dans la province de Tiaret, accompagnée de responsables de l'Observatoire. Étaient présents, le président de l'Assemblée populaire de wilaya: M.Oukel Bekhira, les autorités locales civiles et militaires, les députés des deux Chambres, le secrétaire général de la province: M.Rabah Mourad, un membre du Conseil supérieur de la jeunesse, le chef de cabinet, le président de la daïra de Tiaret, le président de l'Assemblée populaire communale de Tiaret, l'inspecteur général de la wilaya, le directeur de l'administration locale et le directeur des affaires techniques et publiques. Cette visite s'inscrit dans le cadre du renforcement de la collaboration et de la consolidation du partenariat entre l'Observatoire national et la société civile, à travers la tenue au lendemain d'une réunion consultative interactive avec les acteurs locaux de la société civile. Cette réunion vise à écouter les préoccupations des acteurs de la société civile, à échanger des points de vue et à identifier des mécanismes plus efficaces pour soutenir l'action communautaire et accroître sa contribution au développement local. La rencontre a été abritée par l'amphithéâtre de l'université «Ibn-Khaldoun» au pôle universitaire de Karman, en présence des professeurs des différents départements de l'enseignement supérieur et des associations locales actives de la wilaya. **L. Bouhala**

Recrudescence des incidents à Sidi Bel-Abbès
Une journée noire sous l'égide de l'urgence

Par Mohamed Nouar

La journée de dimanche s'est révélée particulièrement éprouvante pour les services de la Protection Civile de Sidi Bel-Abbès, mobilisés sur un front d'urgences routières et d'un incendie de véhicule. Le bilan des interventions qui fait état de cinq accidents de la circulation et d'un sinistre automobile, souligne la persistance des risques et interroge sur la sécurité routière dans la wilaya. Les équipes de secours ont porté assistance et procédé à l'évacuation de quatre blessés vers les établissements hospitaliers adéquats, témoignant d'une réponse opérationnelle rapide face à la multiplicité des incidents. La Route Nationale 7 fut le théâtre de deux événements majeurs. Le premier, un spectaculaire renversement de véhicule, a laissé son conducteur en état de poly traumatisme, illustrant la gravité potentielle des pertes de contrôle. Peu après, et toujours sur cet axe névralgique, une collision frontale à proximité de l'hôtel Beni Tala a nécessité la prise en charge d'un passager, souffrant d'une blessure à la tête. La topographie urbaine n'a pas été épargnée. Sur le Chemin de Wilaya 80, près du marché hebdomadaire à bestiaux, un autre accident a engendré un blessé léger. Un incident d'une autre nature, mais tout aussi alarmant, a vu un piéton percuté par



un véhicule au niveau de la rocade sud, occasionnant des blessures à la tête. Fait notable et soulevant des questions sur la cohabitation des modes de transport, un véhicule s'est avéré impliqué dans une collision avec une rame du tramway en centre-ville. Bien qu'aucune victime ne soit à déplorer dans cet incident spécifique, il rappelle la nécessité d'une vigilance accrue aux abords des infrastructures de transport moderne. Au-delà de la problématique routière, les éléments de la Protection Civile sont également intervenus pour maîtriser un incendie de véhicule survenu dans la commune de Sidi Ali Benyoub. Le sinistre a été rapidement contenu et éteint. Chacun de ces incidents — accidents et

incendie — fait l'objet d'enquêtes approfondies menées par les services de sécurité compétents. L'objectif est d'établir les circonstances exactes qui ont présidé à cette série noire. Les conclusions de ces investigations seront cruciales pour identifier les facteurs de risque dominants et potentiellement orienter les futures campagnes de prévention et les mesures de régulation de la circulation. Cette journée agitée à Sidi Bel-Abbès met en lumière, une fois de plus, la pression constante exercée sur les équipes d'urgence et souligne l'impératif d'une réflexion citoyenne et institutionnelle sur l'amélioration de la sécurité sur l'ensemble du réseau routier et des espaces publics de la wilaya.

Sidi Bel-Abbès
Quand le vol d'électricité et de gaz plonge les clients dans l'obscurité et l'inquiétude

Par Mohamed Nouar

Les infrastructures énergétiques, piliers de la vie sociale et économique moderne, sont de plus en plus la cible d'actes de vandalisme et de vol, un phénomène qui, loin d'être un délit mineur, s'érige en véritable problème de santé publique et de sécurité d'approvisionnement. La Direction de la Distribution de l'Électricité et du Gaz (SDO) de Sidi Bel-Abbès se trouve confrontée à une recrudescence alarmante de ces agressions contre ses réseaux, des actes qui pénalisent directement des centaines de clients et mettent en péril la continuité du service public. Les récents incidents enregistrés par la SDO illustrent la gravité du préjudice. Dans

la ferme Si Hassan, le vol de câbles électriques connectant un transformateur à un disjoncteur a engendré une coupure d'alimentation pour 30 foyers. Similairement, le quartier Boudiaf de Sidi Lahcen a vu 40 clients subir les désagréments de fluctuations électriques dues à un vol de câbles. Ces actes ne sont pas de simples larcins; ils déstabilisent l'équilibre du réseau, pouvant entraîner des surcharges, des pannes de matériel coûteuses et des risques d'accidents électriques pour les tiers. L'exemple du vol visant la colonne montante de gaz d'un immeuble à la cité 72 Saada est peut-être le plus inquiétant. Cet acte qui a privé cinq logements de gaz, révèle une dimension d'une dangerosité extrême. Le démantèlement sauvage d'installa-

tions gazières expose non seulement les auteurs, mais aussi l'ensemble des résidents de l'immeuble, à des risques d'explosions et d'intoxications potentiellement létales. Face à cette criminalité organisée qui cible souvent le cuivre et d'autres matériaux revendables, la SDO a engagé une lutte multidimensionnelle. La prévention et la sensibilisation constituent l'un des piliers de cette stratégie. À travers des émissions de radios locales, la Direction s'efforce d'alerter les citoyens sur le danger intrinsèque de l'agression des équipements électriques et gaziers. L'objectif est d'impliquer la population honnête dans la défense du bien commun. La mise à disposition du numéro vert 3303 vise à encourager la dénonciation citoyenne des agissements suspects, transformant ainsi chaque citoyen en acteur de la sécurité du réseau. Parallèlement à la pédagogie, la SDO rappelle la sévérité de la loi. Les auteurs de ces vols et saccages s'exposent à de poursuites judiciaires fermes, pouvant mener à des peines d'emprisonnement. Cette approche répressive est indispensable pour dissuader les récidivistes et marquer l'intolérance de la société face à des actes qui s'apparentent à un sabotage des infrastructures vitales. La lutte contre les vols énergétiques est un impératif qui dépasse la seule SDO. Elle nécessite une alliance forte entre l'opérateur, les forces de l'ordre et la société civile pour préserver la qualité de vie et la sécurité des citoyens face à une menace qui touche l'essence même du service public.



Guelma

Production de plus de 3.000 qx de gombo

Plus de 3.365 quintaux de gombo, une plante appelée localement «Gnaouia», ont été produits dans la wilaya de Guelma au cours de la saison agricole 2024-2025, a-t-on appris, dimanche, auprès de la direction des services agricoles (DSA). Mme Samira Hellassi, responsable du bureau de vulgarisation agricole, a indiqué à l'APS que les quantités de gombo produites dans la wilaya «renforcent la place de cette culture estivale, qui se présente sous forme de petites capsules pyramidales de couleur verte, dans la wilaya de Guelma». Le gombo a été récolté au cours de la campagne de ramassage qui s'étend de juin à fin août et qui a couvert, durant la saison 2024-2025, une superficie totale estimée à 73 hectares, principalement concentrée dans les communes de Nechmaya et de Guelaât-Bousbaâ, dans la partie nord de la wilaya. Selon la même source, le rendement par hectare du gombo a atteint les 46 quintaux, ce qui reflète, a-t-elle affirmé, «une bonne maîtrise de l'itinéraire technique de ce type de légume par les agriculteurs spécialisés». Le gombo, planté entre mars et avril, nécessite des soins particuliers tout au long de sa période de croissance et requiert une



grande maîtrise des techniques de récolte, surtout que ses arbustes contiennent une substance visqueuse et une couche de poils épineux. Les producteurs de gombo de la wilaya de Guelma s'occupent généralement de la commercialisation de leur produit par leurs propres moyens, que ce soit en le transportant vers les marchés des wilayas voisines ou en installant de grandes tables près des zones agricoles, le long de la route nationale n 21 reliant

Guelma à Annaba. Il convient de noter que le gombo, très prisé dans l'extrême-est du pays, est utilisé dans la préparation de différents plats ayant un goût délicat et une grande valeur nutritionnelle, ce qui entraîne une forte demande pour ce produit pendant toute la période de récolte et rend ses prix fluctuants, car ils peuvent parfois descendre à 300 dinars/kg et dépasser 1.000 dinars/kg à certaines périodes, selon la loi de l'offre et de la demande.

Université d'Ouargla

Sortie d'une promotion d'une cinquantaine de médecins

La 5ème promotion, composée de 51 médecins, est sortie samedi de la faculté de médecine de l'Université Kasdi Merbah d'Ouargla, lors d'une cérémonie en présence des responsables de l'université, du corps enseignant et des parents des médecins promus. Dans une allocution prononcée à l'occasion, le doyen de la faculté, Dr. Il-yes Bradai, a indiqué que les promus sont capables d'assumer leur mission médicale, au regard des qualifications qui leur ont été dispensées au niveau de la faculté, à la faveur des moyens humains et matériels mobilisés leur permettant d'entrer de plain pied dans l'exercice de la profession. M. Bradai a affirmé que cette promotion de 2025 se démarque, en termes de nombre et de qualité, dus à la persévérance, en dépit des défis rencontrés durant le cursus de formation, notamment lors des stages pratiques menés durant la période de la pandémie de Covid-19. Le recteur de l'université, Pr. Mohamed Tahar Hallilet, a affirmé que ces médecins constituent «une fierté pour le pays et un soutien au système sani-



taire, à échelles locale et nationale», ajoutant que les sciences médicales sont «bien plus qu'une filière académique et constituent un engagement moral et humanitaire». Des parents de nouveaux médecins promus ont exprimé leur fierté et satis-

faction de voir leurs enfants, après de longues années d'abnégation, décrocher leurs diplômes de médecin leur permettant de contribuer à assurer des prestations médicales de qualité aux citoyens et à améliorer le système national de santé.

Structures de santé à Ouargla

Plus de 90 postes pour renforcer l'encadrement paramédical

Au moins 96 postes ont été retenus pour renforcer les effectifs des établissements de santé dans la wilaya d'Ouargla en personnel paramédical, a-t-on appris lundi auprès de la direction de la Santé et de la Population (DSP). Ces postes concernent les promus de l'Institut national de formation supérieure paramédicale d'Ouargla de l'année

2025 et englobent plusieurs spécialités, dont celles d'infirmier de santé publique, laborantin, manipulateur d'appareil de radiologie, sage-femme, assistant social, préparateur en pharmacie et aide-soignant, a précisé le DSP, Dr. Ahmed Sangari. Les personnels concernés, devant rejoindre leurs postes dès cette semaine, sont appelés à «apporter un plus au sec-

teur en s'appliquant avec abnégation dans leurs missions et en assurant des prestations de qualité aux malades», a souligné le même responsable. L'opération vise à renforcer les structures de santé, à répondre aux attentes de la population, notamment dans les zones éloignées, et à consolider le système de santé dans la wilaya, a conclu le DSP d'Ouargla.

Du 7 au 12 octobre prochains à Batna

Salon national des bijoux traditionnels et de la joaillerie

La ville de Batna accueillera du 7 au 12 octobre prochains le salon national des bijoux traditionnels et de la joaillerie, a indiqué, mercredi, le directeur du tourisme et de l'artisanat, Abdelouahab Memou. Le même responsable a précisé à l'APS que ce salon, prévu dans la salle d'expositions «Assihar», dans le centre de Batna, est organisé par la direction du tourisme et de l'artisanat, conjointement avec la chambre de l'artisanat et des métiers (CAM). M. Memou a ajouté qu'il est prévu que des artisans activant dans le domaine de la bijouterie traditionnelle en or, en argent et en pierres précieuses, venus de différentes wilayas du pays, participent à cet événement qui sera également marqué par une session de formation à la conception de bijoux par l'utilisation de la technique 3D. Le salon vise à mettre en avant les activités liées à la fabrication de bijoux traditionnels, dans leur diversité, tant à l'échelle locale que nationale, ainsi qu'à contribuer à la promotion et à la commercialisation des produits des artisans, tout en leur offrant un espace d'échanges d'expériences. L'activité de fabrication de bijoux traditionnels compte, dans la wilaya de Batna, 1.500 artisans sur un total de 15.261 artisans spécialisés dans différentes autres métiers traditionnels, qu'ils soient liés à l'art ou à la production de biens et de services.

Accidents de la Route Biskra

03 morts et un blessé dans un accident de la circulation à Oumache



Trois (3) personnes ont perdu la vie et une autre a été blessée dans un accident de la circulation survenu dimanche après-midi dans la commune d'Oumache (18 km au sud de Biskra), selon la Protection civile. L'accident s'est produit sur la route nationale (RN3) dans son axe reliant les wilayas de Biskra et d'El M'Ghair à la suite d'une collision entre un véhicule de tourisme et un camion semi-remorque, a précisé la même source. Deux femmes et un homme, âgés de 25 à 63 ans, qui se trouvaient à bord du véhicule léger, ont péri sur place, tandis qu'un nourrisson d'un an a été grièvement blessé, a-t-on ajouté, notant que la voiture a été entièrement détruite au moment où le tracteur de la semi-remorque a pris feu. Les corps des personnes décédées ont été déposés à la morgue de la polyclinique d'Oumache, tandis que le nourrisson a été évacué à bord d'une ambulance vers le même établissement où il se trouve en soins intensifs, a encore indiqué la même source. Les services de sécurité territorialement compétents ont ouvert une enquête pour déterminer les circonstances de cet accident.

Vers une nouvelle ère du tourisme durable



La wilaya de Mostaganem a amorcé un tournant stratégique pour se positionner en tant que modèle de tourisme durable. À l'occasion de la Journée mondiale du Tourisme, célébrée chaque 27 septembre, la région a relevé le défi en organisant un événement phare sous le thème mondial «Tourisme et transformation durable». Cet événement qui a attiré l'attention des acteurs locaux et internationaux, a été orchestré par la Chambre de Commerce et d'Industrie Dahra – Mostaganem, en partenariat avec la Direction du Tourisme et de l'Artisanat. Il s'est tenu à l'hôtel Hypoc des Sablettes. L'objectif était de faire de Mostaganem une référence en matière de développement durable dans le secteur touristique, tout en réunissant les acteurs du domaine pour réfléchir ensemble à son avenir. Le programme de cette journée a démarré sur une note visuelle avec la projection d'un film documentaire. Ce dernier a mis en lumière le potentiel touristique de la région, révélant non seulement ses plages idylliques mais aussi son riche patrimoine culturel, ses traditions ancestrales et la beauté de ses paysages naturels. Loin de se contenter d'une simple présentation, l'événement a également donné lieu à des actions concrètes telles que la signature d'une convention de partenariat entre la Chambre de Commerce et l'Agence de tourisme Chouk El Harmine. Un engagement fort pour un tourisme durable et créateur de valeur. Les échanges qui ont suivi, ont permis de jeter les bases d'une transformation profonde du secteur. Parmi les points forts abordés lors de cette journée, on a mis en avant les avantages compétitifs de Mostaganem, en tant que destination d'investissement touristique. L'Agence algérienne de promotion de l'investissement a présenté les multiples opportunités offertes aux investisseurs, tout en soulignant l'importance d'un cadre réglementaire adapté aux spécificités du secteur. La Direction du Commerce, quant à elle, a détaillé les normes en vigueur pour encadrer les activités touristiques, avec un accent particulier sur les exigences de durabilité, notamment dans le domaine de la restauration hôtelière. Un autre aspect fondamental de cette journée a été la présentation des mécanismes fiscaux et douaniers en place pour soutenir les investisseurs dans le secteur touristique. Des mesures incitatives ont été évoquées, visant à réduire les obstacles administratifs et à encourager l'implantation de nouveaux projets. Les porteurs de projet ont aussi pu découvrir les aides disponibles via des structures comme l'agence NESDA dont la mission est de faciliter l'accès au financement et au soutien pour les initiatives touristiques innovantes. L'ambition est de transformer la wilaya en un modèle à suivre pour le tourisme durable où l'innovation rencontre la tradition et où chaque initiative vise à respecter l'environnement, tout en générant des retombées économiques positives. À travers des partenariats renforcés et un cadre propice à l'investissement, la région se prépare à jouer un rôle clé dans la transition vers un tourisme plus durable en Algérie.

L. Hagani

Ces quartiers mythiques qui meurent dans un silence assourdissant

Par H. Med Krelifa

Les personnes de la génération des années soixante se souviennent qu'après l'indépendance, les vieux quartiers de Derb, Tabana et Tidgditt ont été délaissés par la population pour des périphéries de confort plus moderne suite au départ massif des pieds noirs. A l'inverse, des populations de plus en plus nombreuses, issues de l'exode rural, s'y installèrent. C'est depuis cette période que la crise dans ces médinas s'est intensifiée par la densification et la saturation. Par conséquent, la situation de taudis du bâti se construisait progressivement. Ces médinas sont à présent victimes de leur vieillissement dû à l'usure du temps et à la densité de ses constructions. Les habitations qui sont dans un état de délabrement continu, souffrent de surdensité, de l'obsolescence, des rajouts illicitement inadéquats et du démembrement de la propriété. Le facteur aggravant qui a accentué la dégradation des structures et des fondations, c'est l'existence de plusieurs locataires dans une seule maison, mais des non propriétaires. Ajoutant à cette situation de dégradation, l'autre particularité qui se traduit par la précarité des ménages qui habitent les maisons menaçant ruine. Ainsi, ces locataires sont parfois confrontés au refus des propriétaires d'intervenir sur leur bien. En somme, la



situation foncière des maisons délabrées, l'absence des vrais propriétaires s'ajoutent à la complexité de la problématique. Juste une minorité de propriétaires occupant les demeures y ont procédé aux aménagements de leurs biens pour plus de confort. Ce qui est resté à présent avec l'usure du temps, parmi celles qui ont été épargnées par l'opération bulldozer, elles vont continuer à se délabrer, d'autant plus que les habitants dont promesse leur a été faite de les reloger par une commission idoine mais sans agenda préétabli. Ils iront sciemment participer à la dégradation de leur bâti. Ils néglige-

ront de faire procéder aux petits travaux de réfection ou de confortement afin qu'ils puissent parvenir à ce placer en priorité en position d'éligibilité au relogement. La position du collectif d'association chargé de la protection du patrimoine du vieux bâti est la suivante: Les autorités locales sont invitées à réagir afin de faire élaborer, en partenariat avec les représentants de la société civile, une stratégie qui préservera ce patrimoine culturel et historique. Les faire réhabiliter, les restaurer, deviendra un facteur essentiel de continuité, de stabilité pour réduire la pauvreté et l'exclusion sociale.

Absence criante des activités politiques des partis

Par H. Med Soltane

A l'instar du paysage politique dans les autres wilayas, celui de Mostaganem traverse aujourd'hui une crise profonde, marquée par un silence assourdissant des partis agréés, incapables d'assumer leur rôle de médiateurs entre les citoyens et les institutions. Cette situation est particulièrement visible à Mostaganem où la société civile, les associations locales et les habitants se retrouvent privés d'interlocuteurs valables pour porter leurs préoccupations auprès des collectivités locales et de l'administration de wilaya. Une démocratie réduite à un décor institutionnel. Officiellement, l'Algérie compte des dizaines de partis politiques agréés, héritiers d'un pluralisme arraché au prix de luttes et de sacrifices. Mais dans les faits, ces formations semblent s'être muées en coquilles vides. Elles existent sur le papier, parfois sur les réseaux sociaux, mais très rarement sur le terrain. Leurs bureaux locaux, lorsqu'ils existent encore, ressemblent davantage à des vitrines poussiéreuses qu'à des espaces vivants d'échange et de débat. Cette inertie fragilise l'idée même de démocratie représentative: comment parler de pluralisme lorsque les voix censées exprimer la diversité des opinions se taisent devant les injustices, la précarité sociale ou encore la mauvaise gouvernance locale?

Mostaganem : un exemple frappant d'abandon politique

Dans une wilaya comme Mostaganem, riche de son histoire, de son potentiel agricole, touristique et universitaire, on aurait pu s'attendre à une effervescence politique et associative. Or, la réalité

est tout autre : les partis agréés brillent par leur absence. Aucune permanence active, aucune tribune organisée, aucun relais concret entre les citoyens et les décideurs locaux. Face à cette vacance, les habitants et les associations civiles locales se retrouvent seuls à porter leurs revendications, souvent dans l'indifférence de l'administration communale ou de wilaya. Le maire, censé être la figure de proximité, reste injoignable ou prisonnier de la bureaucratie tandis que les directeurs d'institutions wilayaïques agissent sans concertation avec la société civile. En somme, il n'existe plus de passerelle entre le citoyen et le pouvoir: un vide qui mine la confiance et laisse la population désarmée. Des associations livrées à elles-mêmes. Les associations locales, qui devraient être encouragées à jouer un rôle complémentaire, sont elles aussi frappées par l'isolement. Faute de relais politiques, elles se heurtent à des portes closes lorsqu'il s'agit de solliciter un soutien, d'obtenir une autorisation ou simplement de faire entendre leurs propositions pour améliorer la vie quotidienne des habitants. Ce manque de dialogue institutionnalisé pousse beaucoup de militants associatifs à abandonner, découragés par l'indifférence. La vitalité citoyenne qui devrait être le cœur battant de la démocratie locale, se retrouve ainsi asphyxiée. En somme, le prix de l'absence politique. Cette situation n'est pas sans conséquences. Elle nourrit le désintérêt des citoyens pour la chose publique, renforce le sentiment d'exclusion et ouvre la voie à l'individualisme, voire à la résignation collective. L'absence d'opposition, de critique constructive et de débats locaux empêche l'émergence de solutions

adaptées aux réalités du terrain. Le peuple se retrouve orphelin de représentants authentiques, prisonnier d'un système administratif centralisé où les décisions descendent du sommet sans jamais remonter de la base. À Mostaganem, comme ailleurs, les habitants vivent dans une sorte de désert politique où le pluralisme proclamé n'est qu'un mirage. Pour une refondation de la représentation politique, il est urgent de poser une question dérangeante : à quoi servent encore ces partis politiques agréés ? Sont-ils des acteurs voués à défendre les intérêts du peuple ou des vitrines décoratives d'un pluralisme de façade ? La société algérienne ne pourra avancer sans une refondation de la représentation politique. Cela implique : le réveil des partis agréés qui doivent revenir sur le terrain, écouter, débattre et proposer. La reconnaissance et l'appui réel aux associations civiles locales afin qu'elles deviennent des partenaires dans la gestion de la cité. L'instauration d'un véritable dialogue entre les élus locaux, l'administration et la société civile.

Un appel à la conscience collective:

L'absence d'activité des partis politiques agréés n'est pas une fatalité. C'est le résultat d'un système où l'inertie est devenue une stratégie et où le silence équivaut à une complicité tacite. À Mostaganem, comme dans tout le pays, les citoyens doivent exiger des comptes et réclamer des partis vivants, présents, engagés. Car sans relais politiques, sans médiateurs, sans opposition constructive, la démocratie locale restera une illusion. Et tant que ce désert politique persistera, la société civile demeurera condamnée à crier dans le vide.

Ligue 1 Mobilis

L'USMA n'avance pas

L'USMA rate une excellente occasion de rejoindre le peloton de tête de la Ligue 1 Mobilis de football. L'USMA s'est contentée d'un nul (1-1) contre un mal-classé, le MC El Bayadh, ce lundi, dans le cadre de la 6ème journée, marquée également par le précieux succès de l'ES Mostaganem contre l'ES Sétif (1-0). Les Rouge et Noir qui restaient sur une défaite contre la JS Saoura (1-0), pensaient avoir réussi l'essentiel, en trouvant le chemin des filets à la 90e+4, par l'intermédiaire du jeune Rayane Mahrouz (1-0), mais c'était sans compter sur la ténacité des visiteurs, qui ont réussi à arracher l'égalisation

trois minutes plus tard, par l'intermédiaire de Benyahia, suite à une bévée du capitaine Redouani. Un vrai coup de massue sur la tête des hommes de Benchikha, qui après ce semi-échec à domicile restent scotchés à la 11e place du classement général, avec six points, confirmant une entame de saison en dents de scie. Un résultat qui arrange donc beaucoup plus les affaires du MCEB, particulièrement sur le plan psychologique, car si le club des Hauts-Plateaux reste avant dernier au classement général, avec seulement trois unités au compteur, il s'est fait un peu de bien au moral, en tenant tête à un cadore

de la Ligue 1 Mobilis, de surcroît, sur son propre terrain. Dans l'autre rencontre disputée en soirée, l'ES Mostaganem a renoué avec le succès en dominant l'ES Sétif (1-0) grâce à une réalisation de Toumi à la 17e minute. Un précieux succès qui permet aux partenaires de Djamel Benlamri de se hisser à la 5e place en compagnie du CSC et l'USMK (8 pts), tandis que l'ESS reste scotchée à la 8e place. Le bal s'était ouvert samedi et s'est poursuivi dimanche, sans changement en tête du classement après le nul concédé par le trio de tête: la JS Soura, le MB Rouissat et l'Olympique Akbou.

Ligue 1

Les clubs appelés à une meilleure qualité de management et de gouvernance

Le président de la Fédération algérienne de football (FAF), Walid Sadi, a appelé les clubs de Ligue 1 professionnelle à une meilleure qualité de management et de gouvernance, rappelant que "la réussite sportive d'un club ne repose pas uniquement sur le talent des joueurs ou les compétences du staff technique". Dans son allocution d'ouverture du bureau fédéral, réunit en session ordinaire au Centre technique National de Sidi Moussa (Alger), le président de la FAF a évoqué plusieurs sujets d'importance stratégique pour le football national, notamment les échéances internationales des différentes équipes nationales et, en particulier, l'objectif de qualification à la Coupe du Monde de la FIFA 2026, qui demeure un but majeur de la FAF. Au sujet des clubs de football professionnel, le président de la FAF a rappelé que "la réussite sportive d'un club ne repose pas uniquement sur le talent des joueurs ou les compétences du staff technique, mais également sur la qualité du management



et de la gouvernance". "La FAF poursuivra son accompagnement des clubs afin de favoriser leur transition vers une gestion rigoureuse, garante de stabilité et créatrice d'un environnement propice à la performance", a dit Walid Sadi, soulignant que "l'amélioration du management des clubs n'est pas un choix, mais une nécessité". Le président de la FAF a fait savoir que l'amélioration du management des clubs est "le seul moyen de construire des projets sportifs et économiques durables, de rivaliser avec les grandes équipes au niveau international et de répondre aux attentes

des supporters, qui aspirent à voir leur club atteindre l'excellence". Dans ce contexte, le département de contrôle de gestion est appelé à jouer un rôle important pour veiller à l'équilibre financier et à la transparence administrative des clubs, afin de garantir leur pérennité et leur compétitivité, souligne M.Sadi. "Il aura également pour mission de contribuer à l'amélioration de la gouvernance des clubs et de responsabiliser leurs dirigeants face aux dérives financières, telles que l'endettement excessif ou les dépenses non maîtrisées, qui fragilisent leur stabilité.

Ligue de football professionnel (LFP)
Pas de matchs du 06 au 14 octobre

Le président de la Ligue de football professionnel, Amine Meslouh, annonce qu'«aucun match de championnat ne sera programmé durant la date FIFA du 6 au 14 octobre, afin de permettre aux joueurs concernés de rejoindre les différentes sélections nationales». Dans son exposé présenté à l'occasion de la réunion du bureau fédéral de la FAF, le président de la LFP a mis en avant plusieurs points, notamment le championnat de Ligue 1 qui est actuellement à sa sixième journée, avec quatre matchs en retard, soulignant que durant les dates FIFA du mois d'octobre (du 6 au 14 octobre), la LFP ne programmera aucun match de championnat, afin de permettre aux joueurs concernés de rejoindre les différentes sélections nationales. Le Bureau fédéral recommande à la Ligue de «veiller avec davantage de rigueur à l'organisation des rencontres, de sanctionner sévèrement tout dépassement et de ne tolérer aucun sursis en cas de défaillances organisationnelles».

Ligue des champions africains
MCA-Colombe et JSK- US Monastir au 2ème tour préliminaire

Le MC Alger et la JS Kabylie, représentants algériens en Ligue des champions africains, affronteront respectivement la formation camerounaise de Colombe sportive et les Tunisiens de l'US Monastir, à l'occasion du deuxième tour préliminaire de la compétition continentale. Le MC Alger et la JS Kabylie joueront le match aller à l'extérieur, entre le 17 et le 19 octobre, avant de recevoir leurs adversaires au retour, prévu entre le 24 et le 26 du même mois. Les Mouloudéens se sont facilement qualifiés au deuxième tour préliminaire de la Ligue des championnats africains, après leur large succès 3 à 0 face aux Libériens du FC Fassell, en match retour du premier tour préliminaire, disputé samedi soir au stade Ali La Pointe de Douera (Alger). De son côté, la formation camerounaise de Colombe Sportive, a réussi l'exploit en déplacement au Sénégal en

battant le Jaraaf (1-0). Au match aller les deux formations s'étaient neutralisées (0-0). Le deuxième représentant algérien dans cette édition 2025-2026 de la Ligue des champions, la JS Kabylie, a déroulé face aux Ghanéens de Bibiani Gold Stars (5-0), dimanche soir au stade "Hocine Aït-Ahmed de Tizi Ouzou. Au match aller, les Canaris l'avaient emporté (2-0), grâce aux réalisations de Merghem (20e) et Sarr (70e). Pour sa part, son prochain adversaire, l'Union sportive monastirienne s'est qualifiée au second tour préliminaire de la compétition aux dépens des East End Lions de Sierra Leone qu'elle a battu 3-1 au retour, à Freetown. Le club tunisien avait déjà pris une sérieuse option pour la qualification au second tour préliminaire dès l'aller après sa large victoire 4-0, dimanche dernier au stade Hamadi Agrebi de Rades.

Concours de longueur (Para-athlétisme-Mondiaux)
Lynda Hamri décroche le bronze à New Delhi



L'athlète algérienne Lynda Hamri a remporté la médaille de bronze au concours de la longueur, lors de la 3e journée des 12es Championnats du Monde de para-athlétisme, qui se déroulent au stade Jawaharlal Nehru de New Delhi (Inde) depuis samedi, pour neuf jours de compétition. Dans cette épreuve, Hamri a pris la 3e place grâce à un saut de 5,16 mètres réalisé dès son premier essai, signant ainsi son meilleur saut de la saison. Avec cette médaille, l'Algérienne enrichit son palmarès d'une cinquième médaille mondiale, qui s'ajoute à ses quatre médailles paralympiques, dont le bronze décroché aux Jeux de Paris en 2024. Le podium de la longueur a été complété par Yekaterina Kholobekova (Ouzbékistan), médaillée d'or avec un saut à 5,54 mètres, et par la Finlandaise Lida Lounela, médaillée d'argent avec 5,28 mètres. Sept athlètes ont participé à la finale, en l'absence de la championne du monde et paralympique, l'Ukrainienne Zubkowska, détentrice du record du monde (6,60 mètres), établi lors des Jeux de Londres en 2012. La 3e journée des Mondiaux a également vu la qualification du demi-fondiste Abdelhadi Boudraa pour la finale du 1500 m (T12/13). L'athlète a pris la 4e place qualificative avec un temps de 4:18.93. La finale est prévue mardi. De son côté, la lanceuse Mounia Gasmi s'est qualifiée pour la finale du concours du club (F32), en terminant 2e de sa série de qualification avec un jet à 22,34 mètres, derrière Makhliyo Akramova (Ouzbékistan), auteure d'une performance personnelle à 23,77 mètres, et devant l'émiratienne Noura Alktebi (21,10 m). La finale aura lieu demain mardi. Le lanceur de poids Hamza Kais (classe F53) a terminé 6e de la finale avec un jet à 6,79 mètres, loin derrière le champion du monde polonais Bartosz Gorczak. Par ailleurs, son compatriote Fakheddine Thélaidja a pris la 4e place en finale du 400 m (T36), courue en 53,75 secondes, établissant à cette occasion un nouveau record africain de l'épreuve, qu'il détenait depuis les derniers Jeux Paralympiques de 2024. La course a été remportée par le Britannique James Turner, champion et recordman du monde, en 52,18 secondes, devant Kirill Glazyrin (athlète neutre) en 52,25, et William Stedman (Nouvelle-Zélande) en 53,05. Dans l'après-midi de cette 3e journée, l'Algérienne Asmahane Boudjadar tentera de monter sur le podium en finale du concours du javelot (F33/34), pour laquelle elle s'est qualifiée la veille avec un jet de 14,21 mètres, réalisé à son troisième et dernier essai. Rappelons que l'Algérie occupe actuellement la 4e place provisoire au classement des médailles sur 37 pays, grâce aux médailles d'or de Nassima Saïfi au lancer du disque (F57) avec un jet à 34,54 m, et de Walid Ferhah au concours du club (F32), avec un jet à 39,56 m, ainsi qu'à la médaille d'argent d'Ahmed Mehideb au même concours (35,77 m), et au bronze de Lynda Hamri à la longueur (5,16 m).

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
الديوان العمومي للمحضر القضائي
الأستاذة: زروالي حياة
محضرة قضائية لدى محكمة مستغنام اختصاص مجلس قضاء مستغنام
العنوان: نهج محمد خميسبي - طريق مزغران - مستغنام
الهاتف الفاكس: 045409122
اعلان عن بيع عقار بالمزاد العلني
طبقا للمادة 749 - 750 من قانون الإجراءات المدنية و الإدارية
نحن الأستاذة زروالي حياة محضرة قضائية لدى محكمة مستغنام الموقعة أدناه الكائن مكتبها بنهج محمد خميسبي - طريق مزغران مستغنام. بناءا على طلب بنك التنمية المحلية وكالة واد ارهيو 433 الممثل من طرف مديره الكائن مقره بواد ارهيو غليزان. بناءا على عقد توثيقي مؤرخ في 14 و 15/12/2016 المحرر من طرف الموثقة بن كنين نصيرة بمستغنام و الممهور بالصيغة التنفيذية المؤرخة في 20/12/2016. بناءا على جدول قيد رهن مؤرخ في 14 و 15/12/2016 و المنشهر بالمحافظة العقارية بحاسي ماماش بتاريخ 20/12/2016 حجم 26 رقم 25. تنفيذًا لأمر الحجز على عقار المؤرخ في 18/07/2023 رقم 23/00629 صادر عن رئيس محكمة مستغنام. نعلن عن بيع عقار بالمزاد العلني المملوك للسيد دندن الشارف ابن الشارف. التعيين 3/2 من قطعة أرض فلاحية كائنة ببني ياحي بلدية الحسيان ولاية مستغنام تقدر مساحتها 01 هـ 10 أ ر 63 س قسم 08 مجموعة ملكية رقم 159. السعر الافتتاحي: قد حدد السعر الافتتاحي الذي يبدأ منه البيع بالمزاد العلني بمبلغ خمسة مليون وتسعمائة ألف ومئتان و ستة وستون دينار جزائري وسبعة وستون سنتيم (5.900.266,67 دج) و بعد انقاص العشر يصبح خمسة مليون وثلاثمائة و عشرة آلاف و مائتان و أربعون دينار جزائري 5.310.240,00 دج وحاليا لمن يتقدم بأعلى عرض ولو كان أقل من السعر الافتتاحي. و قد حدد تاريخ جلسة البيع بالمزاد العلني يوم الثلاثاء 28/10/2025 على الساعة 14:00 زوالا بمحكمة مستغنام أمام قاضي البيوع العقارية. يضاف إلى مبلغ المزايدة مصاريف التنفيذ و الحقوق التناسبية للمحضر القضائي طبقا للمرسوم التنفيذي رقم 78، 09 بالإضافة للحقوق العقارية. للاطلاع على قائمة شروط البيع يمكنكم الاتصال بمكتب المحضرة القضائية او امانة ضبط المحكمة. المحضرة القضائية
01.10.2025

الديوان العمومي للمحضر القضائي
مكتب الأستاذة : بن حشفة كلثوم
محضرة قضائية لدى مجلس قضاء مستغنام
المقيمة بحي الأمير عبد القادر عين تادلس
رقم الهاتف: 045.48.62.37
محضر تكليف بالوفاء عن طريق النشر بالجريدة
المادة 04/412 من قانون الإجراءات المدنية و الإدارية
بناءا على طلب من السيد : بنك الفلاحة و التنمية الريفية وكالة بوقيرات "874"، الساكن : بوقيرات. ضد السيد : بقفور بن عطية قضاي. الساكن : دوار اولاد عطية بلدية سيرات، بعد الاطلاع على المواد من 406 إلى 416 من قانون الإجراءات المدنية والإدارية ، ومراجعة لأحكام المواد من 612 ، 613 ، 614، 625 من قانون الإجراءات المدنية والإدارية. بناءا على الأمر الصادر عن رئيس محكمة مستغنام بتاريخ 11/11/2024، رقم ترتيب 24/00876. بناءا على الرهن العقاري المحرر بتاريخ 17/12/2015 والمنشهر به بالمحافظة العقارية بتاريخ 23/12/2015 حجم 89 رقم 57. والممهور بالصيغة التنفيذية رقم 24/2133 الصادرة بتاريخ 04/12/2024. بناءا على الإذن بالتشتر الصادر عن السيد رئيس محكمة مستغنام بتاريخ 16/09/2025 تحت رقم 25/00886. نحن الأستاذة بن حشفة كلثوم محضرة قضائية ، لدى مجلس قضاء مستغنام ، كلفنا السيد بقفور بن عطية قضاي. الساكن : دوار اولاد عطية ، بلدية سيرات ، دائرة بوقيرات. بتسديد المبلغ المحكوم به والمقدر ب 5.530.000.00 دج خمسة ملايين وخمسمائة وثلاثون ألف دينار جزائري بالإضافة الى جميع مصاريف التنفيذ والحقوق التناسبية. ونبهناه بان له مهلة خمسة عشر (15) يوما للوفاء تسري من تاريخ التبليغ الرسمي والا نفذ عليه جبرا بكافة الطرق القانونية. المحضرة القضائية
01.10.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
الديوان العمومي للمحضر القضائي
الأستاذة تلي خديجة محضرة قضائية لدى محكمة وهران
اختصاص مجلس قضاء وهران
الكائن مكتبها بحي ليسكير عمارة E01 رقم 06 وهران
الهاتف: 0799.74.44.93 / 041.38.01.15
اعلان جلسة بيع عقار بالمزاد العلني / مسكن
نحن الأستاذة تلي خديجة محضرة قضائية لدى محكمة مجلس قضاء وهران الموقعة ادناه. الكائن مكتبها بحي ليسكير عمارة E01 رقم 06 وهران لصالح ورثة كلال بوعيد الله وهم: الزوجة مروذ زوقار عويشة وابنتها اسمهان، علي سفيان - سميرة- محمد رضا - محمود - نريد، العنوان حي بوضياف رقم 206 وادي تليلات وهران. ضد ورثة المرحوم كلال صالح و هم: نصيرة، نور الدين - مامة - محمد، خيرة - الهوارية. العنوان : 34 شارع زواوي دارية وهران. كلال فتحة. العنوان : شارع خوجة شويرف الكرمة وهران. كلال زهرة العنوان : 32: شارع لعمر محمد السانوية وهران. كلال حنيقية. العنوان : حي 23 مسكن بلوك أ رقم 02 سيدي شحبي وهران. طبقا للمادة 748 من قانون الإجراءات المدنية والإدارية. وبموجب بناءا على الحكم الصادر بتاريخ 29/05/2011 تحت رقم الفهرس 11/06767 رقم الجول 11/02733 عن مجلس قضاء وهران محكمة وهران. قسم المدني المويد والمعدل بقرار الصادر بتاريخ 23/11/2011 تحت رقم الفهرس 11/03941 رقم القضية 11/03344 والممهور بالصيغة التنفيذية بتاريخ 06/02/2012. وبناءا على محضر ايداع قائمة شروط البيع محرر بتاريخ 06/11/2025. تحديد الجلسة: وحددت جلسة البيع بالمزاد العلني بتاريخ 22/10/2025 على الساعة 10 سا 00 بقر محكمة العثمانية تعيين العقار : و العقار ممثل في : مسكن يقع بحي المعري شارع زواوي دارية رقم 34 وهران ضمن عمارة ذات ملكية مشتركة متواجد بالطابق الأرضي تقدر مساحته المبنية 93,40 متر مربع ونسبة 456,99 على الألف 1000 من الأجزاء المشتركة وذلك حسب سند الملكية متواجد بالطابق الأرضي والمتكون من 6 غرف، مطبخين، 3 مرابض، بهوبين، ساحة. وحدد ثمن افتتاح البيع - العقار بقر سعره الافتتاحي للمزايدة ب : 8331000.00 دج ثمانية ملايين و ثلاثمائة وواحد و ثلاثون ألف دينار جزائري. حددت جلسة البيع بتاريخ 22/10/2025 على الساعة 10 سا 00 بقر محكمة العثمانية. وعلى من يريد الاطلاع على فقر الشروط يتصل بمكتب الأستاذة تلي خديجة الكائن بالعنوان المذكور اعلاه او بامانة ضبط محكمة العثمانية. المحضرة القضائية
01.10.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
الأستاذ بوسيف عابد
محضر قضائي لدى محكمة وادي ارهيو
مجلس قضاء غليزان - شارع الشهداء وادي ارهيو
الهاتف: 046.78.77.11
اعلان عن بيع عقار بالمزاد العلني
المادتين 750، 749 من قانون الإجراءات المدنية والإدارية
تنفيذا للحكم الممهور بالصيغة التنفيذية الصادر عن القسم العقاري المحكمة وادي ارهيو مجلس قضاء غليزان بتاريخ 23/11/2023 تحت رقم الفهرس 23/02432 بين السيد وذان براهم ولد محمد والسيدة بن علة فريحة بنت عبد القادر الساكنين حي الشارة ببلدية وادي ارهيو ولاية غليزان بحضور الصندوق الوطني للتوفير والاحتياط وكالة وادي ارهيو القاضي ببيع العقار الموصوف ادناه. بعد ايداع قائمة شروط البيع بالمزاد العلني لدى كتابة ضبط المحكمة وادي ارهيو بتاريخ 04/05/2025. بناءا على الأمر الصادر بتاريخ 25/09/2025 عن السيد رئيس محكمة وادي ارهيو المتضمن تحديد جلسة البيع بالمزاد العلني. نعلن انه سيشرع يوم 15/10/2025 على الساعة 11:00 الحادي عشر صباحا بقاعة الجلسات رقم 02 بمحكمة وادي ارهيو في بيع العقار الآتي بيانه بالمزاد العلني: الشقة التابعة لعمارة ذات ملكية مشتركة الكائنة ببلدية وادي ارهيو المنطقة الحضرية من نوع f3 البالغ مساحتها 98.09 متر مربع ونسبة من الأجزاء المشتركة 1000/22 القطعة 102 عمارة A03 تقع بالطابق السادس الجهة اليسرى تحتوي على صالة غرفتين مطبخ حمام مرحاض بهو منشف مقصورة تقع ببلدية وادي ارهيو المنطقة الحضرية قسم 36 مجموعة ملكية رقم 26. وانه حدد السعر الافتتاحي للمزاد بمبلغ اساسي قدره بمبلغ ثمانية ملايين وثمان مائة وثمانية وعشرون ألف ومائة دينار جزائري 8828100.00 دج. شروط البيع: يلتزم الراسي عليه المزاد بالاعباء الواردة في دفتر الشروط، ويلزم بدفع 5/1 خمس الثمن حالا ويدفع المبلغ الباقي في اجل اقصاه 08 ايام. يمكن الاطلاع على قائمة شروط البيع بمكتب المحضر القضائي الكائن بالعنوان المذكور اعلاه او بامانة ضبط المحكمة. المحضر القضائي
01.10.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
ولاية وهران
دائرة بوتليليس
بلدية مسرغين
الرقم 2025/2716
اعلان عن فتح تحقيق المحاسن والمساوي
ان رئيس المجلس الشعبي البلدي لبلدية مسرغين يشهد على فتح تحقيق المحاسن والمساوي من اجل فتح محل مقهى لصالح السيد جنان عثمان الكائن بالعنوان التالي محل تجاري رقم 02 عمارة AZ 78 حي 2000 مسكن عدل مسرغين وهران ابتداء من تاريخ نشر الإعلان في الجريدة اليومية. يمكن للمواطنين ابداء ارائهم وملاحظاتهم بالسجل الموضوع تحت تصرفهم بمقر البلدية كل يوم من الساعة الثامنة صباحا إلى غاية الساعة الرابعة والنصف مساء ما عدا أيام العطل. رئيس المجلس الشعبي البلدي
01.10.2025

مكتب الأستاذ عبيدات محمد
الموثق بالسانايا - وهران-
05 شارع باهي أعمار
اعلان عن نقل الملكية لقاعدة تجارية
النشرة(01)
بموجب عقد تلقاه الأستاذ المذكور أعلاه بتاريخ 21/09/2025 المسجل في اوانه، انتقلت ملكية قاعدة تجارية غير مستعملة لبيع لوازم الخياطة الكائنة بوهران حي الأمير مدخل سبراس رقم 03 إلى ورثة المرحومة كسايري مريم أمينة وهما السيد: كسايري محمد الحبيب 02/01 والسيد: كسايري جعفر بلقاسم 02/01 جزء الساكنان برقم 78 سماعيل محمد شويو وهران، بتقويم قدره: (500.000.00 دج) بعناصرها المعنوية فقط. الموثق
01.10.2025

مكتب الأستاذ عبيدات محمد
الموثق بالسانايا
15 شارع باهي أعمار وهران
تأسيس شركة ذات مسؤولية محدودة
بموجب عقد تلقاه الأستاذ المذكور أعلاه بتاريخ 28 سبتمبر 2025 مسجل بصفة قانونية قرر الشركاء : السيد زماني صحبي والسيد زماني محمد والسيد زماني علي تأسيس شركة ذات مسؤولية محدودة المسماة ش ذ.م.م الوستيتل، مقرها الاجتماعي حي العثمانية، شارع حماموش عابد رقم 64 وهران. رأسمالها 300.000.00 دج، مدتها 90 سنة، موضوعها:
106101 - صناعة الفولاذ العادي - التصفيح على الساخن للفولاذ العادي
106103 - صناعة الفولاذ الرقيق أو الخاص (ف ر خ) - تحويل الفولاذ الرقيق الخاص 106106 تصفيح وتجنب على البارد للفولاذ العادي ، قلد، تمديد وتحويلات أخرى للفولاذ العادي 106107- صناعة انابيب الفولاذ 106108 - صناعة الألمنيوم 106111 - عدانة المعادن التي تدخل ضمن الأمزجة الحديدية والمعادن المشابهة 106112- عدانة وتصفية المعادن العادية وامزجتها 106302- سبائك الفولاذ ، عين السيد زماني صحبي مسير للشركة لمدة غير محدودة. نسختان من هذا العقد ستودعان بالمركز المحلي للسجل التجاري
الموثق
01.10.2025

الديوان العمومي للمحضر القضائي
الاستاذ زمري محمد نسيم
محضر قضائي لدى محكمة فلاوسن
مجلس قضاء وهران
حي الصديقية ايسطو القطعة رقم 53 التجزئة التعاونية العقارية المناخ وهران
محضر تبليغ أمر حجز تنفيذي لما للمدين لدى الغير عن طريق النشر
طبقا لنص المادة 412 فقرة 04 من ق.إ.م
نحن الأستاذ زمري محمد نسيم محضر قضائي لدى محكمة فلاوسن مجلس قضاء وهران. الجاعل مقر مكتبه ب : حي الصديقية ايسطو القطعة رقم 53 التجزئة التعاونية العقارية المناخ وهران. الموقع ادناه. بناءا على طلب الشركة ذات اسمها داوود الجزائر الفئقة والتسلياة والعقار باختصار دحلي عن طريق محامية الأستاذة خليجة اشراق. بناءا على المواد من 684 ، 681، 672، 671، 670، 669، 668، 667، 412 فقرة 04 من ق.إ.م. بناءا على الأمر بالنشر الصادر عن السيد رئيس محكمة فلاوسن بتاريخ 23/09/2025 تحت رقم الترتيب 2025/3769. بلقا عن طريق النشر: الشركة ذات الشخص الوحيد و ذات المسؤولية المحدودة تي تي بي او سي اس الجيري Eurl btp ecisa Algérie. العنوان بلزا الطابق الثالث حي الصديقية وهران. نسخة من أمر حجز التحفظي على عقار الصادر عن السيد رئيس محكمة عن الترك بتاريخ 15/09/2025 تحت رقم 2025/576 المتضمن الأمر بتوقيف حجز التنفيذ لما للمدين لدى الغير الصادر عن السيد رئيس محكمة بالنشر بتاريخ 29/07/2025 تحت رقم الترتيب 2025/1500 والمتضمن توقيع حجز التنفيذ لصالح الدائن الشركة ذات اسمها داوود الجزائر الفئقة والتسلياة والعقار باختصار دحلي معاملة في شخص المتصرف القضائي على ما للمدين لشركة ذات الشخص الوحيد وذات مسؤولية المحدودة بي تي بي او سي اس الجيري Eurl btp ecisa Algérie. لدى الغير الشركة ذات المسؤولية المحدودة تابيدور sarl tapidor ممثلة في شخص مسيرها الكائن مقرها بالمنطقة الصناعية الكرمة قطعة 101 وهران في حدود مبلغ الدين المتبقي في ثمة المدين والمقدر ب 547.180.595 دج خمسمائة و سبعة وأربعون مليون ومائة و ثمانون ألف وخمسة مائة و خمسة وتسعون دينار جزائري . اضافة الى مصاريف التنفيذ. المحضر القضائي
01.10.2025

الديوان العمومي للمحضر القضائي
الاستاذ زمري محمد نسيم
محضر قضائي لدى محكمة فلاوسن
مجلس قضاء وهران
حي الصديقية ايسطو القطعة رقم 53 التجزئة التعاونية العقارية المناخ وهران
محضر تبليغ أمر حجز تنفيذي لما للمدين لدى الغير عن طريق النشر
طبقا لنص المادة 412 فقرة 04 من ق.إ.م
نحن الأستاذ زمري محمد نسيم محضر قضائي لدى محكمة فلاوسن مجلس قضاء وهران. الجاعل مقر مكتبه ب : حي الصديقية ايسطو القطعة رقم 53 التجزئة التعاونية العقارية المناخ وهران. الموقع ادناه. بناءا على طلب الشركة ذات اسمها داوود الجزائر الفئقة والتسلياة والعقار باختصار دحلي عن طريق محامية الأستاذة خليجة اشراق. بناءا على المواد من 684 ، 681، 672، 671، 670، 669، 668، 667، 412 فقرة 04 من ق.إ.م. بناءا على الأمر بالنشر الصادر عن السيد رئيس محكمة فلاوسن بتاريخ 23/09/2025 تحت رقم الترتيب 2025/3769. بلقا عن طريق النشر: الشركة ذات الشخص الوحيد و ذات المسؤولية المحدودة تي تي بي او سي اس الجيري Eurl btp ecisa Algérie. العنوان بلزا الطابق الثالث حي الصديقية وهران. نسخة من أمر حجز التحفظي على عقار الصادر عن السيد رئيس محكمة عن الترك بتاريخ 15/09/2025 تحت رقم 2025/576 المتضمن الأمر بتوقيف حجز التنفيذ لما للمدين لدى الغير الصادر عن السيد رئيس محكمة بالنشر بتاريخ 29/07/2025 تحت رقم الترتيب 2025/1500 والمتضمن توقيع حجز التنفيذ لصالح الدائن الشركة ذات اسمها داوود الجزائر الفئقة والتسلياة والعقار باختصار دحلي معاملة في شخص المتصرف القضائي على ما للمدين لشركة ذات الشخص الوحيد وذات مسؤولية المحدودة بي تي بي او سي اس الجيري Eurl btp ecisa Algérie. لدى الغير الشركة ذات المسؤولية المحدودة تابيدور sarl tapidor ممثلة في شخص مسيرها الكائن مقرها بالمنطقة الصناعية الكرمة قطعة 101 وهران في حدود مبلغ الدين المتبقي في ثمة المدين والمقدر ب 547.180.595 دج خمسمائة و سبعة وأربعون مليون ومائة و ثمانون ألف وخمسة مائة و خمسة وتسعون دينار جزائري . اضافة الى مصاريف التنفيذ. المحضر القضائي
01.10.2025

À louer

Local de 200 M², premier étage. Très bien situé à Salamandre, Mostaganem, Zone d'activité face Orolait. Convierdrait parfaitement à une activité commerciale ou de service. A 1 km de la porte de Mostaganem.



Contacter N°: 05.53.81.12.08
Adresse: Zone Orolait, Salamandre. Mostaganem.





Agence de voyage
SFICIFA
Mesra - Mostaganem
Rue Mohamed Khemisti
Face Maison Renault
Tel: 06 61 78 30 05

C'est l'une des plus grandes d'Europe
Cette grosse araignée devient de plus en plus courante en Belgique

Alors qu'ils se détendaient dans une véranda à Opwijk, au nord-ouest de Bruxelles, Sven R. et son cousin ont été stupéfaits de voir une grosse araignée colorée. Il s'agissait d'une représentante de l'espèce "argiope bruennichi", plus connue sous le nom d'épeire frelon. "Par sa taille, c'est l'une des plus grandes araignées d'Europe", réagit Martijn Peters, expert scientifique pour Het Laatste Nieuws. Mais que fait cette araignée dans le Brabant flamand? Mercredi matin, Sven R. rendait visite à son cousin à Opwijk lorsqu'il a soudainement remarqué, dans la véranda, "une araignée rayée jaune et noire colorée". "Je n'avais jamais vu une araignée aussi énorme", explique-t-il. Il s'agissait en réalité d'une épeire frelon, appelée ainsi en référence aux rayures colorées sur son corps. "En termes de taille, c'est l'une des plus grandes araignées d'Europe", explique Martijn Peters. "Du moins, c'est le cas pour les femelles, qui font environ 17 mm, tandis qu'un mâle n'atteint généralement que 6 mm." "Le meilleur moyen de les reconnaître est de se



fier à leurs couleurs vives", explique Martijn Peters. "L'araignée présente un motif linéaire noir, jaune et blanc. Pourtant, malgré son allure clinquan-

te, elle est à peine visible dans les prairies." En outre, "l'épeire frelon adulte a une façon très particulière de tisser ses toiles". "Elle dessine un motif en zigzag caractéristique qui reflète les rayons UV pour attirer plus de proies. Cela permet également aux animaux de mieux voir la toile et de ne pas la traverser." "Cette espèce d'araignée est originaire d'Europe du Sud et n'était pas vraiment présente en Belgique", explique Martijn Peters. "Mais aujourd'hui, on en voit de plus en plus dans nos régions, probablement en raison du réchauffement climatique. On les voit de plus en plus souvent en Flandre, c'est donc tout à fait normal qu'elle apparaisse à Opwijk. Elles sont désormais bien établies sur le territoire. Et maintenant que la saison des araignées commence, il y a de fortes chances que nous en rencontrions encore plus." Pas d'inquiétude toutefois si une épeire frelon apparaît près d'une maison. "Il s'agit principalement d'une araignée d'extérieur qui préfère vivre dans les prairies. Ce n'est qu'une pure coïncidence si vous en trouvez une sur votre porche", ajoute Martijn Peters.

Des magistrats en France témoignent des menaces et agressions violentes qui émaillent leur quotidien
«Une cartouche de chasse en plein visage»



Les magistrats doivent faire face à une violence de plus en plus décomplexée. Dernier exemple en date, celui de la présidente du tribunal qui a condamné Nicolas Sarkozy, menacée de mort suite au verdict concernant l'ancien président. Depuis la condamnation de Nicolas Sarkozy pour association de malfaiteurs, la semaine dernière, les menaces contre la juge qui a présidé le tribunal se multiplient. Un cas loin d'être isolé. Car ces menaces, parfois ultra-violentes, sont devenues presque banales pour ceux et celles qui rendent la justice. L'année passée, quelque 622 agents du ministère de la Justice ont été agressés ou menacés, dont 49 magistrats. C'est le cas de Magalie Tabareau, présidente aux assises de Versailles. En juin 2019, elle a été victime d'une tentative d'assassinat. Ce jour-là, elle a vu sa vie défiler devant ses yeux. "Quelqu'un a sonné à ma porte, je suis allée ouvrir et, là, je me suis trouvée devant un homme qui a sorti une arme et qui

m'a tiré en pleine tête. C'était comme une cartouche de chasse en plein visage. Il m'a simplement dit que c'était la part de ses collègues", raconte-t-elle. La magistrate de 56 ans, habituée aux affaires de narco-banditisme, échappe de peu à la mort. Au total, elle subit huit opérations au visage, puis est placée sous protection policière pendant deux ans. Malgré cela, elle a repris le travail quelques mois seulement après sa tentative d'assassinat, alors même que le tireur n'a pas été identifié. "Vous regardez toujours derrière vous. On fait l'objet de menaces constantes qu'on prend souvent par-dessus la jambe parce que ça devient tellement récurrent et tellement constant que si on les notait tous, on arrêterait nos fonctions", souffle-t-elle. Magalie Tabareau, qui dénonce une violence de plus en plus décomplexée dans les tribunaux, n'est donc pas surprise des menaces de mort qu'a subies la présidente du tribunal ayant condamné Nicolas Sarkozy.

Oublié dans sa veste pendant 6 mois
Il retrouve un ticket de loto gagnant de 15,3 millions d'euros

Un père de famille allemand a retrouvé un ticket de loto gagnant de 15,3 millions d'euros dans sa veste. La société de loterie recherchait le vainqueur depuis plus de six mois. 15,3 millions d'euros. « Comment peut-on être assez bête pour ne pas aller chercher un tel gain? » Voici ce que s'est dit ce père de famille allemand lorsqu'il a entendu à la radio qu'un gagnant au tirage du loto du 29 mars dernier demeurait introuvable. L'histoire fait sourire. L'homme avait acheté un ticket de loto six mois plus tôt. Il l'a fourré dans une veste et n'y a plus pensé, ne cherchant même pas à savoir s'il avait gagné ou non. « L'organisme de loterie recherchait depuis six mois à identifier le mystérieux gagnant, allant jusqu'à afficher des avis dans les points de vente », raconte le quotidien La Provence. Ce n'est que la semaine dernière que l'homme a retrouvé le ticket, qui s'avère être le fameux ticket gagnant tant recherché. « Quand j'ai vérifié les numéros sur mon téléphone et vu les gains, j'ai eu un choc total », a déclaré le vainqueur, cité par La Nouvelle République. « Il ne m'est jamais venu à l'esprit que je pouvais être la personne qu'ils recherchaient », raconte le média allemand Frankfurter Allgemeine, citant toujours le vainqueur. Selon un communiqué de la société Lotto Hessen, le désormais millionnaire a prévu, avec cet argent, de s'acheter un nouveau canapé et de subvenir aux besoins des enfants de son couple.

Un athlète parcourt 200 km en mer durant 7 h 36, sur une planche et seul

Le sportif Tom Constant a établi un record: une traversée en solitaire en foil entre Palavas-les-Flots à Hyères. Il a mis 7 h 36 pour parcourir 199,2 km grâce à la force de ses jambes. Il était parti avec une montre, un peu de nourriture et de l'eau. Une « traversée record ». Tom Constant a rallié Palavas-les-Flots (Hérault) à Hyères (Var) en foil. Il a affronté la mer Méditerranée sur sa planche, seul, sans assistance, a repéré Le Métropolitain. « Cette traversée s'est décidée seulement deux jours avant, quand j'ai vu que les conditions étaient bonnes », a raconté Tom Constant sur son compte Instagram vendredi 26 septembre 2025. L'athlète a parcouru 199,2 km en 7 h 36. « Je me suis guidé avec une montre et un simple cap à suivre, car la terre disparaissait souvent de l'horizon. Juste un peu d'eau et de nourriture pour tenir, et surtout... du mental », a détaillé Tom Constant à ses 19 000 abonnés. Même si personne ne l'accompagnait en mer, il n'était pas totalement isolé. « Grâce au live tracking, vous avez pu me suivre en direct, et lire vos messages sur ma montre m'a donné une énergie incroyable dans les moments difficiles ».

Pérouvie
Une espèce inconnue de rongeur découverte dans la jungle

Une équipe de scientifiques péruviens a découvert une espèce jusqu'ici inconnue de petit rongeur dans la jungle du centre du Pérou, ont annoncé vendredi les autorités. Elle a été baptisée *Daptomys nunashae*, a indiqué le Service national des zones naturelles protégées par l'État (Sernanp) dans un communiqué. "La découverte montre que les zones naturelles protégées hébergent des espèces inconnues de la science et que leur conservation est indispensable pour la vie naturelle sur la planète", a ajouté le Sernanp.





06h00 Tfou
06h55 Bonjour !
09h55 Téléshopping
10h55 Les feux de l'amour
11h45 Petits plats en équilibre
11h50 Les 12 coups de midi
12h55 Petits plats en équilibre
13h00 Le 13h
13h50 Petits plats en équilibre
13h55 Météo
14h00 Plus belle la vie, encore plus belle
14h25 La nounou voit tout
16h00 La nounou en savait trop
17h30 Familles nombreuses
18h00 Tout pour la lumière
18h30 Ici tout commence
19h10 Demain nous appartient
19h55 Météo
20h00 Le 20h
20h45 Loto
20h50 Petits plats en équilibre
21h00 Météo
21h10 Tracker
21h55 Tracker
22h45 Tracker
23h40 Fire Country
00h10 S.W.A.T
00h55 S.W.A.T
01h15 Euro Millions
02h15 Programmes de la nuit



07h25 Conflict
08h10 La boîte à questions
08h15 Flow, le chat qui n'avait plus peur de l'eau
09h35 Bridget Jones: Folle de lui
11h35 Bridget Jones - Drôle d'héroïne
12h06 La boîte à questions
12h10 En aparté
12h40 Clique
13h40 En fanfare
15h15 Vents et baguettes
15h45 Juré n°2
17h35 Hot Ones
18h00 Clique
19h00 Canal Champions Club
20h05 Avant-match
21h00 Ligue des champions
FC Barcelone - PSG
22h55 Canal Champions Club, le débrief
02h00 Claude Lelouch - La vie comme au cinéma



08h35 M6 boutique
09h45 Ça peut vous arriver
12h40 Météo
12h45 Le 12.45
13h35 Scènes de ménages
13h40 Un jour, un doc
14h50 Un jour, un doc
15h50 Un jour, un doc
16h50 Un jour, un doc
17h30 La roue de la fortune
18h35 La meilleure cuisine régionale, c'est chez moi !
19h40 Météo
19h45 Le 19.45
20h40 Scènes de ménages
21h10 Arnaques!
Au programme: «La chute du géant de la menuiserie» - «Voitures à prix cassés: la bonne affaire qui vire au cauchemar» - «L'artisan qui ruine des familles»
22h10 Arnaques!
23h05 Arnaques !
01h10 Le grand test
02h25 Programmes de nuit

2

06h30 Télématin
09h55 Bel & Bien ensemble
10h40 Consomag
10h45 Météo outre-mer
12h55 Journal météo climat
13h00 13 heures
13h45 La p'tite librairie
13h50 Expression directe
13h55 Ça commence aujourd'hui
16h15 Affaire conclue
18h00 Tout le monde a son mot à dire
18h35 N'oubliez pas les paroles!
19h55 Journal météo climat
20h00 20 heures
20h50 Journal météo climat
20h55 Basique
21h00 Memory, qui paire gagne !
21h10 Les malvenus
22h44 Infrarouge
22h45 L'album SS retrouvé
23h45 25 nuances de docs
23h46 Save our Souls
00h05 Qui a coulé le Rainbow Warrior?
02h45 Un dimanche à la campagne

3

09h05 Ici, dans votre région
10h30 Consomag
10h40 Escales en France
11h15 Nos terres gourmandes
12h05 On vous emmène ici
12h15 Ici 12/13
14h15 Candice Renoir
17h20 Duels en familles
18h00 Slam
18h50 Journal météo climat
19h00 Ici 19/20
19h07 Ici 19/20 édition locale
20h00 Tout le sport
20h10 Le mag Ligue 1
20h25 Un si grand soleil
21h10 Des racines & des ailes
23h10 Journal météo climat
23h20 Enquêtes de région
00h40 Votre télé et vous
01h20 Le pitch cinéma
01h24 Libre court
01h25 Fantasma néon
01h45 How to Breathe Out of Water



07h50 Invitation au voyage
09h25 Dis-moi ce que tu manges
- Une histoire de l'alimentation
11h50 Oman sauvage, léopards et tortues marines
13h00 Arte Regards
13h35 La belle espionne
15h05 Sur la piste du jaguar au Guyana
15h50 Les super-prédateurs des mers
16h35 Les clans sauvages du parc de Katavi
17h25 Invitation au voyage
18h55 Voyage en cuisine
19h30 Le dessous des images
19h45 Arte journa
20h05 28 minutes
20h50 Le dessous des cartes - L'essentiel
20h55 Le grand alibi
22h25 Compostez-moi !
23h20 Retour à Séoul
01h05 Tracks East
01h40 Le vieux fusil
03h15 La Suisse sauvage
04h05 Les insectes, super-héros en minuscule

TÉLÉVISION

15



21h10

TRACKER



Série policière. Année: 2024. Saison 1. Durée: 45 minutes. Réalisateur: Ken Olin. Avec Justin Hartley, Fiona Rene, Abby McEnany, Eric Graise, Robin Weigert, Sofia Pernas, Pej Vahdat, Jason Diaz, Lachlan Quarmby, Michael Benyaer, Jenna Burgess, Simon Arblaster.

Colter enquête sur la disparition de deux chasseurs de tempêtes amateurs que la police locale a classée comme noyade accidentelle. Les talents de pisteur de Colter l'amènent à découvrir la face cachée peu reluisante d'une petite ville balnéaire..

2

21h00

LES MALVENUS



Drame. Année: 2023. Durée: 94 minutes. Réalisateur: Sandrine Veysset. Avec Jonathan Zaccà, Géraldine Pailhas, Sophie Guillemin, Yannick Choirat, Sophie Payan, Simon Zampieri, Catherine Davenier, Grégory Di Meglio. Après le procès concernant l'héritage du mas familial qui l'oppose à son frère, Luc concrétise enfin son désir de quitter Paris et son travail d'ingénieur, pour vivre son rêve d'enfant : se lancer dans l'héliciculture. Carole, sa compagne accueille ce changement avec enthousiasme. Ainsi, ils quittent la ville pour la campagne. Tout à leur joie de plonger dans cette nouvelle aventure, le couple emménage dans la partie du mas revenant à Luc. Ils semblent alors heureux. Mais le bonheur est fragile comme une bulle de savon. Un jour, Carole est tirée de sa sieste par le bruit d'un camion qui enfle dans la cour mitoyenne... En sort un couple, un adolescent, et deux gros chiens!



21h00

FC BARCELONE - PSG



Phase de ligue, 2e journée Ligue des champions

Rendez-vous pour suivre en direct l'un des principaux chocs de cette 2e journée de phase de ligue. Le FC Barcelone, demi-finaliste de la dernière édition, défie le Paris-SG, tenant du titre. Lamine Yamal et ses coéquipiers réussiront-ils à faire chuter les Parisiens? Les hommes de Luis Enrique parviendront-ils à décrocher un résultat en terre catalane ?



ORAN

27 | 20

Lever du soleil
Coucher du soleil
Humidité
Vent

06h56
18h48
79%
08 km/h

Alger
Constantine
Annaba
Ouargla
Mostaganem
Béchar

27-17
29-13
31-18
34-19
27-20
32-19

Repression des manifestants au Maroc

La classe politique condamnée

La violence policière subie par les manifestants lors de la mobilisation organisée, au Maroc, par «Gen Z 212» pour réclamer une réforme de la santé publique, de l'éducation et la justice sociale, a fait réagir «vivement» la classe politique et les organisations de défense des droits de l'Homme. La classe politique et les organisations de défense des droits de l'Homme au Maroc ont condamné l'«approche sécuritaire répressive» adoptée par les autorités et qui ne fera qu'exacerber les tensions». Le Parti de la Voie démocratique a ainsi condamné fermement «les interventions répressives contre les manifestations populaires observées dans plusieurs villes» marocaines, dénonçant «l'approche répressive adoptée par le régime autoritaire envers les manifestations populaires et les revendications légitimes des jeunes marocains de toutes les classes affectées par les politiques d'exclusion de classe mises en œuvre». Le secrétariat général du Parti de la Justice et du Développement a critiqué, de son côté, le climat de répression et d'arrestation qui a accompagné ces manifestations, exprimant sa «profonde inquiétude» face aux évolutions des manifestations pacifiques organisées à travers le pays. Ce parti a tenu le gouvernement «pleinement responsable de la dégradation des conditions sociales et de la montée des manifestations pacifiques réclamant les droits les plus fondamentaux et les services essentiels», l'exhortant à «agir de manière proactive, sérieuse et responsable dans le traitement de ces mouvements sociaux». Le Parti socialiste unifié a exprimé, pour sa part, sa «profonde préoccupation» face à «la répression continue des libertés fondamentales, notamment le droit à la manifestation pacifique, la liberté d'expression et d'organisation». Le parti a fermement condamné «toutes les formes de répression et de restriction des libertés publiques», exigeant «la libération de tous les détenus politiques et prisonniers de conscience, y compris les militants des mouvements sociaux et les membres des partis». La Fédération de la gauche démocratique a exprimé des préoccupations similaires, s'inquiétant de «l'état de mécontentement populaire dans le pays», illustré par la récente vague de manifestations et d'appels à des rassemblements pacifiques les 27 et 28 septembre.

Têtes de cochons devant des mosquées en France

11 arrestations en Serbie

La Serbie a annoncé lundi l'arrestation de 11 personnes dans le cadre d'une enquête sur plusieurs actes criminels en France, dont des attaques contre des synagogues et des mosquées, commis selon elle sous influence d'un service étranger. Ces onze ressortissants serbes, identifiés seulement par leurs initiales, ont participé à plusieurs opérations en France et en Allemagne avec pour objectif de diffuser "des idées prônant et incitant à la haine, à des discriminations et à la violence fondées sur des différences" de couleur de peau, de religion, de nationalité et d'origine ethnique, selon un communiqué du ministère de l'Intérieur serbe. Ces activités ont été réalisées entre avril et septembre 2025, notamment "en jetant de la peinture verte sur le Musée de l'Holocauste, plusieurs synagogues et un restaurant juif, en collant des autocollants aux contenus "génocidaires" ; en plaçant des têtes de cochon près de sites religieux musulmans, tout cela dans la région parisienne", précise le communiqué, qui évoque aussi des actes en Allemagne.

Mandat de l'Algérie au Conseil de sécurité

Un mandat de fidélité aux valeurs et principes des Nations unies

Le ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, a affirmé ce lundi à New York que le mandat de l'Algérie au Conseil de sécurité des Nations unies a été un mandat de fidélité aux valeurs et aux principes inscrits dans la Charte des Nations unies, conformément à la volonté du président de la République, Abdelmadjid Tebboune. Dans son allocution lors du segment de haut niveau de la 80^e session de l'Assemblée générale de l'ONU, M. Attaf a rappelé qu'il y a deux ans, l'Algérie a eu l'honneur d'obtenir la confiance de notre Assemblée générale par son élection en tant que membre non permanent du Conseil de sécurité. Aujourd'hui, alors que nous approchons de la fin de ce mandat, nous espérons avoir été à la hauteur, même modestement, de la mission que vous nous avez confiée». Il a souligné que le président Tebboune avait souhaité que ce mandat soit placé sous le signe de la fidélité : fidélité aux valeurs et principes de la Charte des Nations unies, fidélité aux appartenances arabe, islamique et africaine de l'Algérie, et fidélité à l'identité et à l'histoire nationale marquée par la lutte



pour la liberté et l'émancipation. «Sur cette base, a-t-il précisé, nous avons œuvré avec sincérité et engagement, en coordination avec nos frères africains au sein du groupe des Trois (A3), en coopération avec nos partenaires du groupe élargi des élus (E10), et en concertation avec l'ensemble des pays frères et amis, y compris ceux extérieurs au Conseil». Reconnaisant les succès comme les limites rencontrés, M. Attaf a poursuivi: «Nous avons essayé et donné le meilleur de nous-mêmes. Nous

avons réussi dans certaines étapes, échouées dans d'autres, mais jamais nous n'avons cédé à la résignation. Notre consolation demeure le fait que, malgré l'incapacité du Conseil de sécurité à répondre à nombre d'enjeux cruciaux, notamment la tragédie de Ghaza, la voix de la conscience internationale ne s'est jamais tue. Elle continue de s'exprimer à travers les positions de l'immense majorité des États membres du Conseil et de notre Assemblée générale».

Ahmed Attaf à propos du Mali

«Ce pays frère est bien au-dessus de tous ces putschistes conspirateurs»

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, a affirmé, lundi à New York, que la République du Mali ne peut être réduite à une junte qui n'envisage l'avenir de son pays qu'à travers le prisme de s'accrocher au pouvoir et de dominer son peuple, soulignant que ce pays frère est bien au-dessus de tous ces putschistes conspirateurs. "Je constate que, pour la deuxième année consécutive, des putschistes parmi la junte au Mali

osent, depuis cette même tribune, s'attaquer à l'Algérie. Les sommets de la bassesse, de la vulgarité et de la grossièreté atteints par ce faux poète, mais vrai putschiste ne sont rien d'autre que logorrhée de soudard. Son bavardage de caniveau ne mérite que mépris et n'inspire que dégoût", a souligné M. Attaf, dans une allocution prononcée lors du segment de haut niveau de l'Assemblée générale (AG) des Nations unies. "Au lieu d'exceller dans l'art de mettre l'échec sur le dos des autres et de détourner les regards de toutes leurs

déroutes, nous espérons et nous espérons encore que ce soldat rustre et ses semblables excellent plutôt dans d'autres arts, plus nobles et plus utiles pour le Mali, l'art de rétablir la sécurité et la stabilité dans leur pays, l'art d'œuvrer à améliorer le niveau de vie de leur peuple et, en dernier point mais pas le moindre, l'art de doter le Mali d'une gouvernance digne de lui et de son histoire millénaire, une gouvernance qui excelle par la compétence et l'intégrité, et se distingue par la loyauté et la probité", a-t-il ajouté.

Madagascar

22 morts dans des manifestations

Le président malgache, Andry Rajoelina, a annoncé lundi renvoyer tout son gouvernement, y compris l'indéboulonnable Christian Ntsay, premier ministre depuis 2018, quand il avait été nommé par le précédent président, dans ce pays en proie à de violentes manifestations depuis quelques jours. «Suivant l'article 54 de la Constitution, j'ai décidé de mettre fin aux fonctions du premier ministre et du gouvernement», a-t-il sobrement lancé à la télévision nationale en début de soirée. «En attendant la formation du nouveau gouvernement, ceux qui sont en place assureront l'interim. Durant les trois prochains jours,

nous allons recevoir les propositions de noms de premier ministre», a ajouté le chef d'État. Au moins 22 personnes ont été tuées à Madagascar d'après l'ONU depuis le début jeudi des manifestations. Les protestataires sont de nouveau descendus dans la rue lundi en demandant désormais le départ du président. L'île de l'océan Indien, qui demeure l'un des pays les plus pauvres du monde, a régulièrement connu des émeutes populaires contre les pouvoirs en place depuis son indépendance en 1960. Elles ont notamment abouti en 2009 au départ de l'ex-président Marc Ravalomanana. «Aucun chiffre officiel ne

corrobore ce bilan», a démenti le ministère des Affaires étrangères malgache à propos des 22 morts recensés par l'ONU. Mobilisés depuis jeudi, des milliers de protestataires sollicités via les réseaux sociaux à travers un mouvement baptisé Gen Z, sont descendus lundi dans les rues de la capitale Antananarivo, a-t-on constaté. Les revendications y dépassent désormais le ras-le-bol initial qui s'exprimait contre les coupures incessantes d'eau et d'électricité. Plusieurs protestataires affichaient des pancartes «On veut vivre, pas survivre», un slogan devenu emblématique du mouvement.